

Pour une métropole

PROCHE SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE INNOVANTE



Projet Métropolitain
2020-2026

Bitan annuel juillet 2022-juin 2023



Pour la troisième année, j'ai présenté au conseil de Bordeaux Métropole du 30 juin dernier, le bilan annuel de notre projet métropolitain 2020-2026 mais c'est la première fois que nous le transformons en document de communication.

Ce bilan annuel retrace une année d'actions au service des habitants de notre métropole. C'est évidemment une sélection tant Bordeaux Métropole, forte d'un budget de 2 milliards d'euros, est présente dans votre quotidien.

Il est structuré selon 5 axes stratégiques sur lesquels l'exécutif métropolitain s'est engagé dès 2020 :

- Transition écologique : s'engager pour le climat et la qualité de vie de ses habitants
- Des mobilités pour améliorer la qualité des déplacements
- Privilégier l'habitant autant que l'habitat
- Soutenir le développement économique et favoriser la création d'emplois locaux et pérennes
- Une métropole des services publics pour la préservation des biens communs

Les actions qui en découlent sont le fruit d'un important travail de structuration des politiques publiques via les feuilles de route. Fixant le cap pour les années à venir, elles sont accessibles sur notre site internet : Schéma des mobilités, stratégie de développement des énergies renouvelables, stratégie de développement économique, économie sociale et solidaire, plan climat (PCAET), tourisme durable, projet alimentaire de territoire, plan stratégique déchets, rénovation énergétique des logements... constituent dorénavant autant d'orientations, d'actions et d'objectifs qui nous engagent.

Entre juillet 2022 et juillet 2023, nous avons continué à œuvrer sans relâche pour développer notre territoire et ses 28 communes. Cette action est marquée par quelques réalisations ou changements emblématiques.

Parmi elles, la création de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole au 1^{er} janvier 2023. Cette nouvelle régie a mis fin à 30 ans de gestion déléguée à une entreprise privée. Ce bien vital tient naturellement une place de choix. Vous ne vous êtes aperçu de rien ? La raison est que la transition a été un succès. Maintenant la Régie va pouvoir s'inscrire dans le temps long de la préservation de notre ressource en consacrant chaque euro au service de l'eau.

Je tiens à citer aussi la création de la première entreprise à mission dans le domaine des transports publics avec KBM (Keolis Bordeaux Métropole). L'arrivée d'une offre vélo améliorée au printemps ou encore le nouveau réseau de bus en septembre actent également des avancées réalisées dans le cadre de la délégation de service public renouvelée.

Cette année a aussi été marquée par la régulation de l'offre de free floating étendue à de nombreuses communes ou la mise en service du tramway A jusqu'à l'aéroport, desservant un important bassin d'emplois. Comme toujours l'amélioration de la mobilité a mobilisé une grande partie de notre action.

La création du premier budget participatif de France à l'échelle d'une métropole a permis de confier des espaces publics à des associations pour planter des arbres et la 3^e saison du projet « Plantons 1 million d'arbres » a rencontré, encore une fois, un vif succès.

En matière de logement, le permis de louer, l'encadrement des loyers à Bordeaux, le doublement des aides à la production des logements sociaux pour débloquer des projets à l'arrêt, le dispositif ambitieux d'aide à la rénovation énergétique des logements sont quelques exemples de l'engagement de Bordeaux métropole pour permettre à la population de mieux habiter leur logement.

Un changement a été opéré en matière de déchet avec l'extension des consignes de tri, rendue possible par la mise en service d'une nouvelle usine de traitement à Bègles pour un investissement de 35 millions d'euros.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas citer deux actions emblématiques : la mise en œuvre de la tarification sociale pour les transports qui permet à 80 000 personnes de bénéficier d'un abonnement à un coût réduit allant jusqu'à la gratuité pour beaucoup, ainsi que la création d'une réserve citoyenne, là aussi une première pour une métropole. Elle est constituée d'une centaine de volontaires qui viendront en aide à la population en cas d'événement grave. Naturellement, sans se substituer aux services de secours ou aux communes qui sont en première ligne.

Souvent l'action publique est décriée, contestée, critiquée. Évidemment elle n'est pas parfaite mais il ne faut pas oublier que derrière ces actions, il y a des femmes et des hommes dévoués à leur travail et au service de la population. Je tiens à saluer leur engagement au quotidien.

Bordeaux métropole agit tous les jours dans notre belle agglomération et les pages qui suivent n'en retracent qu'une partie.

Bonne lecture

Alain Anziani

Président de Bordeaux Métropole
Maire de Mérignac

Sommaire

.....

| | |
|-----------------------------|-------|
| TRANSITION ÉCOLOGIQUE | p. 5 |
| TRANSPORTS | p. 17 |
| HABITAT | p. 29 |
| ÉCONOMIE, EMPLOI | p. 41 |
| BIENS COMMUNS | p. 53 |



AMBÈS

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

PAREMPUYRE

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

SAINT-AUBIN DE MÉDOC

BLANQUEFORT

LE TAILLAN-MÉDOC

BASSENS

CARBON-BLANC

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

EYSINES

BRUGES

LORMONT

LE HAILLAN

LE BOUSCAT

ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

MARTIGNAS-SUR-JALLE

MÉRIGNAC

BORDEAUX

CENON

FLOIRAC

BOULIAC

PESSAC

TALENCE

BÈGLES

GRADIGNAN

VILLENAVE-D'ORNON

A vibrant, sunlit forest scene. In the foreground, a large, dense bush with dark green leaves and small yellow flowers frames the left side. A path of tall green grass leads into the distance. Three children are walking away from the camera: a girl in a pink shirt and black pants, a boy in an orange shirt and black pants, and a boy in a red shirt and red shorts wearing a blue cap. The background is filled with various green trees and foliage under a bright sky.

RENATURATION

BIODIVERSITÉ

**1 MILLION
D'ARBRES**

**ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le climat
et la qualité de vie
de ses habitants

DÉCARBONATION

AGRICULTURE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ZFE

SANTÉ

Nouvelles étapes



Juin 2022

inauguration de la **centrale de Labarde à Bordeaux**, la plus grande centrale solaire urbaine d'Europe

Octobre 2022

pose de la 1^{re} pierre de la **chaufferie biomasse** du réseau de chaleur de Mérignac Centre

Avril 2022

début de la consultation sur la **Zone à faibles émissions**

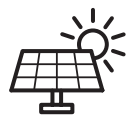
Septembre 2022

vote du **Plan Climat Air Énergie Territorial** en Conseil métropolitain

RÉSULTATS



363 800 arbres et arbustes plantés depuis 2020



34 545 personnes par an alimentées par la **centrale photovoltaïque de Labarde**



2 070 appartements en copropriété bénéficiaires d'une **rénovation énergétique** en 2022



+ de 3 000 visiteurs pour la 24^e édition des **Assises Européennes de la Transition Énergétique**, organisée par Bordeaux Métropole



2 201 espèces animales et végétales recensées = 1 état consolidé de la biodiversité



20,5 % de la surface agricole métropolitaine dédiés à l'**agriculture biologique**

Novembre 2022

vote de la **stratégie de résilience agricole et alimentaire** ou Projet Alimentaire de Territoire métropolitain

Novembre 2022

lancement des 7 projets lauréats du **budget participatif 1 million d'arbres**

Avril 2023

première rencontre du **Forum des Partenaires du Plan Climat Air Énergie Territorial**

Avril 2023

inauguration de la **centrale photovoltaïque du Bourgaillh** à Pessac

Mai 2023

début des travaux de l'extension du **réseau de chaleur Grand Parc à Bordeaux** pour alimenter 3 000 logements supplémentaires et des infrastructures publiques (piscines, cliniques, collèges...)

Novembre 2022

début de la construction de la **centrale photovoltaïque du dépôt de tram de La Bastide**

Avril 2023

ouverture de la nouvelle **plateforme web Ma Rénov'** pour la rénovation énergétique de l'habitat

Mai 2023

24^e édition des **Assises européennes de la Transition Énergétique**, organisée par Bordeaux Métropole

TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2022-2023

panorama métropolitain des actions et des résultats



Actions sociales et solidaires

Nouvelles aides pour la **rénovation énergétique du parc immobilier privé** selon les ressources financières du foyer

Création d'un **fonds de solidarité climat** destiné aux ménages les plus modestes

Stabilisation de la facture énergétique pour les 27 000 logements raccordés aux 11 réseaux de chaleur métropolitains, le coût de cette énergie n'étant pas lié à celui des énergies fossiles



Tremplins

Obtention d'un financement de **3,5 M€**, dans le cadre du **programme LIFE 2021-2027**, pour notre stratégie Biodiver'Cité et Résilience

Bordeaux Métropole retenue pour participer au **dispositif « booster » Urbanisme favorable à la santé** de l'ADEME

Obtention du label 5* **« Territoire engagé transition écologique »**

Bordeaux Métropole, **1^{re} métropole** à obtenir le titre **« Territoire bio engagé »**

DES EFFORTS COLLECTIFS POUR LE CLIMAT

Voté en Conseil métropolitain le 30 septembre 2022, le Plan Climat, Air, Énergie, territorial (PCAET) 2023-2028 vise à faire de la métropole un territoire à énergie positive et neutre en carbone à l'horizon 2050. Toutefois, en tant que telle, Bordeaux Métropole peut seulement agir sur 6 % des émissions carbone, 94 % émanant de l'activité des citoyens, des entreprises, des associations, des structures publiques ou parapubliques. L'action passe donc par l'information, l'accompagnement opérationnel et l'implication de tous.



Un Plan Climat Air Énergie au service des transitions

La neutralité carbone à l'horizon 2050 n'est pas le seul objectif du PCAET. Il s'agit dans le même temps d'accélérer la baisse des consommations d'énergie et d'accroître la production d'énergie renouvelable locale. Emporter l'engagement de tous est également indispensable dans cette entreprise. C'est pourquoi Bordeaux Métropole initie l'animation d'une gouvernance ouverte aux citoyens et partenaires du territoire, dans une logique de coopération forte et solidaire autour des objectifs fixés.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial repose sur 3 axes forts :

- > **Encourager la formation et l'information** afin que l'ensemble des acteurs portent de manière active la responsabilité de faire baisser les émissions de carbone sur notre territoire
- > **Développer des filières décarbonées et accompagner les transitions** des entreprises et activités économiques existantes vers un moindre impact environnemental
- > **Transformer les comportements de tous** dans la vie courante : déplacements, habitat, consommation...

Plus de concertation
et d'animation
territoriale



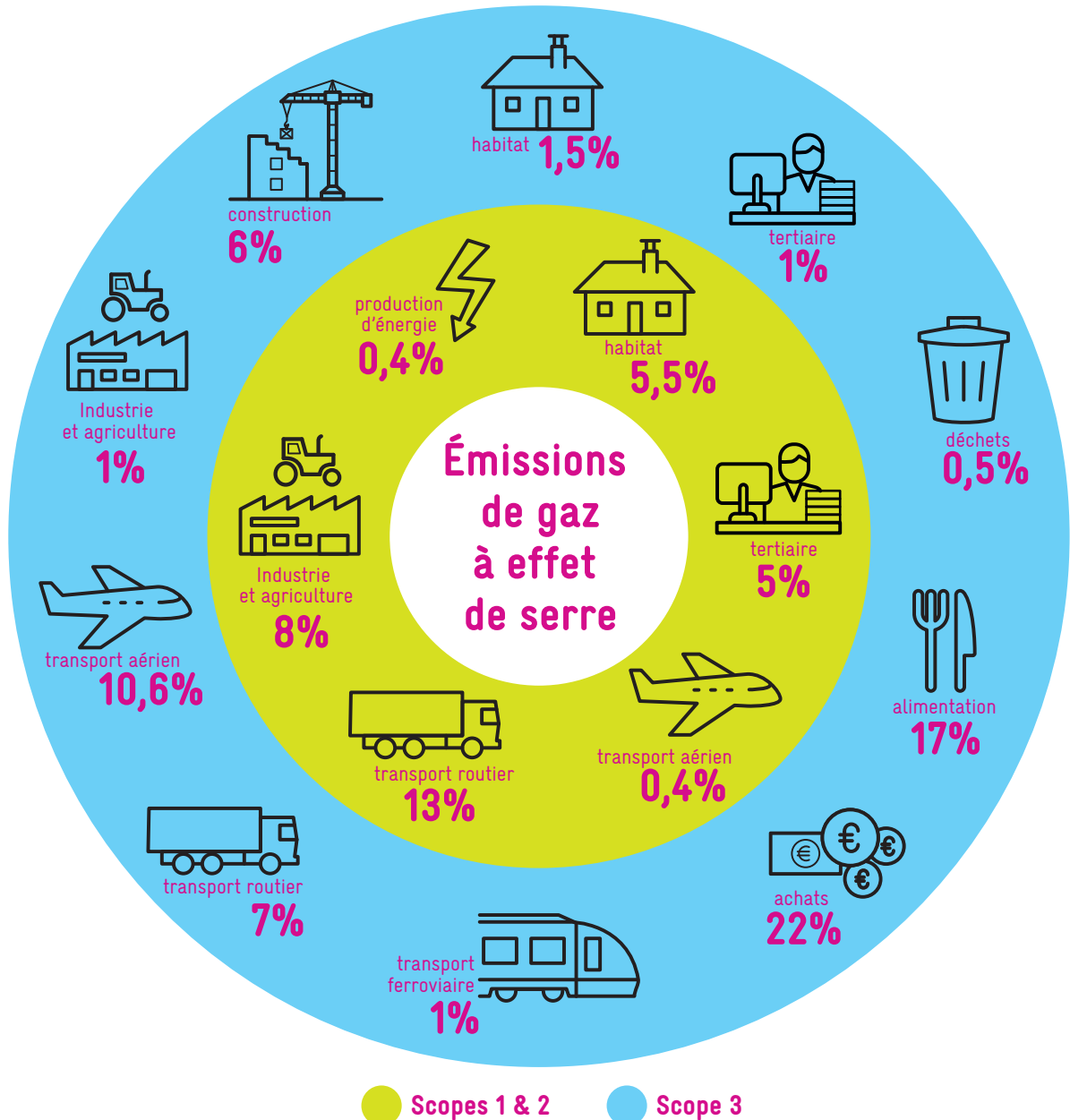
Une mesure exigeante de l'empreinte carbone

Réglementairement, seules les émissions directes de gaz à effet de serre (dites Scope 1) et les émissions indirectes liées à la production d'énergie du territoire (dites Scope 2) sont intégrées dans le bilan carbone du territoire. De fait, nombre d'émissions ne figurent pas dans ce bilan. Bordeaux Métropole a décidé d'intégrer l'ensemble des émissions générées par le territoire, y compris les émissions indirectes, dites Scope 3.

Objectif : réduire par six les émissions de gaz à effet de serre en 2050, soit - 83 % par rapport à celle de 1990 (année de référence) et -79 % par rapport à l'empreinte de 2019, à l'horizon 2050.

Des outils d'évaluation

Les dépenses de la Métropole sont soumises a posteriori à une analyse environnementale, retracée annuellement dans le rapport de transition. Celle-ci porte sur la réduction des gaz à effet de serre, soit l'impact des dépenses sur la trajectoire de neutralité carbone à horizon 2050.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Schéma des mobilités, rénovation énergétique des logements, développement des énergies renouvelables, réduction des déchets... toutes les actions métropolitaines concourent aux objectifs du plan climat et à la réduction de l'empreinte carbone.

Réduction des consommations d'énergie

Rénovation du patrimoine public : œuvrer pour plus de sobriété énergétique

Le patrimoine existant est davantage concerné que les constructions neuves soumises à des critères environnementaux. Pour Bordeaux Métropole, cela représente quelque 300 bâtiments totalisant 1 800 000 m². Des outils de suivi de la consommation des bâtiments ont été créés.

Bordeaux Métropole et l'Agence locale de l'énergie et du climat ont proposé un accompagnement technique et financier aux 28 communes. Une quinzaine de communes a saisi cette opportunité.

Rénovation du patrimoine privé : soutenir le passage à l'action par des aides attractives

En complétant financièrement le dispositif national France renov, Bordeaux Métropole encourage les rénovations globales. Les copropriétés sont particulièrement ciblées. Leur diagnostic thermique est ainsi pris en charge. Le programme d'investissement 2022-2026 a été porté à 26,2 M€.

Depuis novembre 2022, Bordeaux Métropole propose également à certaines TPE-PME la réalisation d'un diagnostic énergétique gratuit et du conseil.



2 070 appartements en copropriété ont bénéficié d'une rénovation énergétique en 2022 versus 351 en 2021



17,5 % de l'énergie consommée en 2022 est renouvelable



6 465 particuliers accompagnés par des conseillers soit +13 % par rapport à 2021



30 % de l'énergie consommée sur le territoire métropolitain est attribuée aux logements

Groupe scolaire des Aubiers à Bordeaux, par Marjan Hessamfar et Joe Vérons architectes. 7 groupes scolaires / écoles sont en cours de construction ou de rénovation à Bordeaux, Cenon, Floirac, Gradignan, Lormont et Pessac, accueillant 2 000 élèves.



Production d'énergies renouvelables

Réseaux de chaleur : le parc s'agrandit

Ce système de chauffage central collectif déployé à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers est une solution économique et écologique. Les 11 réseaux déjà en fonction sont alimentés majoritairement par une énergie renouvelable locale assurant stabilité de la facture énergétique et création d'emplois locaux. Ils sont en plein développement :

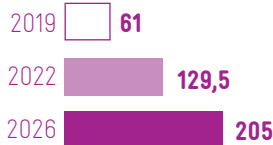
- début des travaux d'extension en mai 2023 du réseau du Grand Parc qui fera 12 km et passera à la géothermie et au bois
- deux mises en service fin 2023 : le réseau biomasse de Mérignac Centre Énergies (4 km à terme) et la chaufferie bois du réseau de Plaine de Garonne Énergies



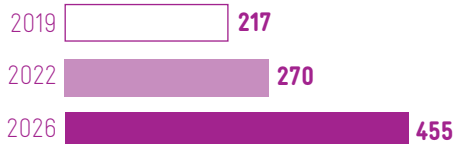
Une production d'énergies renouvelables en hausse (Gwh/an)

Électricité

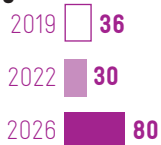
(éolien, photovoltaïque, hydroélectricité)



Réseau de chaleur



Biogaz



De nouvelles centrales photovoltaïques

Après l'ouverture, en juin 2022, de la centrale photovoltaïque de Labarde, c'est au tour de celle du Bourgailh d'être inaugurée en avril 2023. 10 000 panneaux ont été installés, avec pour objectif de produire annuellement 6 250 Mwh d'électricité, soit près de 2 500 personnes alimentées en énergie verte. En juin, c'est la centrale du dépôt de tramway de La Bastide qui est mise en service. Sa production couvrira 13 % de la consommation d'électricité du dépôt et permettra d'économiser 300 tonnes de CO₂ par an.

La valorisation énergétique des déchets ménagers non recyclables

L'unité de valorisation énergétique (UVE) de Cenon vient d'être modernisée. L'incinération des 124 000 tonnes de déchets ménagers par an couvre désormais les besoins énergétiques de 15 800 logements en chauffage et de 20 000 habitants en électricité. C'est le 1^{er} site en France au niveau des rejets atmosphériques les plus bas de la réglementation européenne.



Centrale photovoltaïque de Labarde, à Bordeaux, plus grande centrale solaire urbaine de France

OPÉRATION 1 MILLION D'ARBRES

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, Bordeaux Métropole développe depuis 2020 une opération de végétalisation de grande envergure. **Objectif : planter un million d'arbres sur son territoire en 10 ans. Dès la première saison 2021/2022, 143 000 arbres ont été plantés. Cette politique ambitieuse incite tous les acteurs du territoire à participer : collectivités, entreprises publiques et privées, associations, particuliers...**



Plantation Kéolis

Les végétaux plantés sont principalement issus de la marque Végétal Local, portée par l'Office Français de la Biodiversité.



363 800
arbres et arbustes
plantés depuis 2020

231 000 Bordeaux Métropole et ses communes
36 000 État et opérateurs publics
33 000 Associations
26 000 Bailleurs sociaux
23 000 Particuliers (plants de l'arbre en fête)
7 800 Entreprises
7 000 Campus et universités

Avec les écoles et les habitants, la semaine de l'Arbre en fête

Cette 2^e édition a eu lieu du 25 novembre au 1^{er} décembre 2022 sur le thème de la transmission aux enfants. 5 500 plants ont été distribués aux particuliers, des animations, ateliers-découvertes, conférences, interventions dans les écoles ont ponctué cette semaine festive. L'opération est reconduite en 2023, sur le thème de l'arbre nourricier. L'initiative « Un arbre, une école » s'est traduite par la livraison de 397 arbres dans les 28 communes de l'agglomération : 5 000 élèves et 14 associations ont participé. Le programme de mécénat citoyen « Jardiniers mécènes » a permis de récolter 26 158 € auprès de 244 donateurs.

Avec les associations, la première édition du budget participatif métropolitain

Bordeaux Métropole a décidé, pour la première fois, de consacrer une part de son budget à la réalisation de projets élaborés par la société civile, soit 350 000 €. Sept parcelles métropolitaines ont été remises aux porteurs de projets retenus. La collectivité assure l'accompagnement technique et financier des réalisations sur une durée de 5 ans renouvelable.

Avec les entreprises

Dans le cadre de l'opération « Plantons 1 million d'arbres », Keolis a planté, en novembre 2022, 200 arbres au dépôt de tramways de la Jallère, à Bordeaux-Lac. Une opération de dépollution du sol pour ce site de 8 hectares.

Avec les filières professionnelles

Lors des Rencontres du paysage urbain, une charte de l'achat local a été signée avec l'union des entreprises de paysage, la fédération française des paysagistes, la fédération de l'horticulture et des pépinières et l'association des responsables d'espaces nature en ville. Négociée en 2022 avec la Chambre d'Agriculture, une étude territoriale permettra de préciser les conseils et les aides en faveur de l'agroforesterie : plantations de haies bocagères et d'arbres. Par ailleurs, des subventions aux bailleurs, copropriétaires et associations syndicales libres (ASL) seront délivrées pour la végétalisation de leurs terrains collectifs.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Les espaces naturels ou verts recouvrent la moitié du territoire métropolitain : une ressource à protéger. Bordeaux Métropole mène ainsi des actions de valorisation, et de préservation, mais aussi des actions de renaturation et de protection de la biodiversité.

Plan d'action Biodiversité : de nouvelles données cartographiques

Chaque commune dispose de toutes les données nécessaires pour préserver les ressources naturelles et la biodiversité. Des cartographies ont été réalisées, commune par commune. Ces nouveaux éléments sont venus compléter les outils du Plan local d'urbanisme (PLU).

Objectifs :

- Visualiser les zones humides
- Anticiper leur prise en compte dans les plans d'aménagement,
- Préserver et valoriser les milieux naturels,
- Adapter des écosystèmes à l'évolution du climat,
- Restaurer des zones naturelles dégradées en permettant le renforcement de la connexion entre les écosystèmes.

Lauréate du programme européen LIFE Biodiver'Cité (2021-2027)

Ce programme soutient financièrement des opérations métropolitaines dédiées à l'environnement, la conservation de la nature et l'action climatique. L'obtention de 3,5 M€ est un vrai coup d'accélérateur. En partenariat avec 5 associations, la Fédération de pêche, LPO Nouvelle-Aquitaine, SER EUROPE (Society for Ecological Restoration), Cistude Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, les actions se concentreront sur 4 sites :

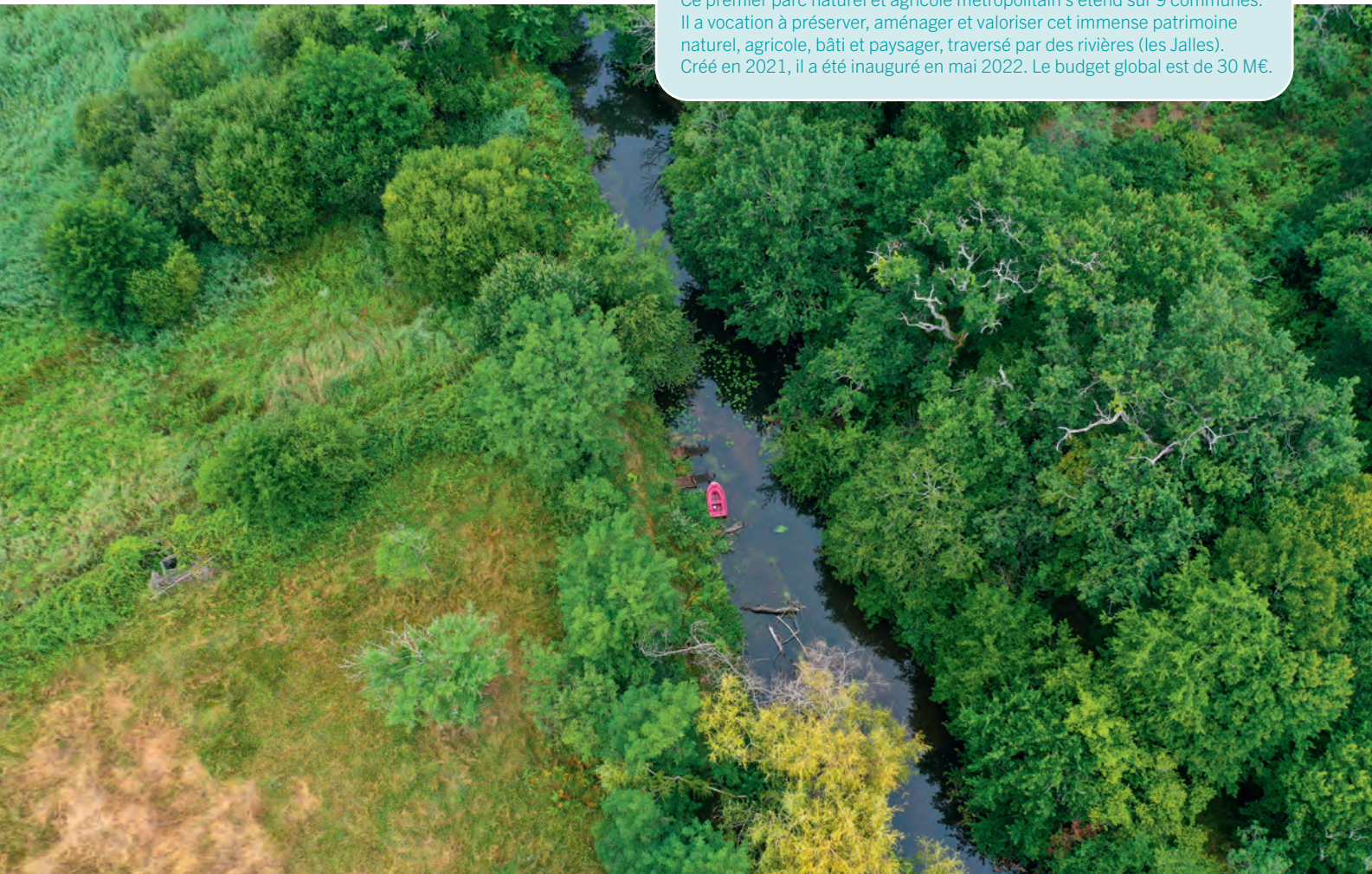
- Marais de Peychaud sur la presqu'île d'Ambès (un projet agroécologique de valorisation des roseaux et des saules)
- Parc des Jalles
- Lisières forestières de l'ouest métropolitain
- Delta vert du sud de la métropole.



3,5 M€ de financement européen obtenus pour 4 opérations de restauration écologique (coût total 5,8 M€)

Le nouveau parc des Jalles

Ce premier parc naturel et agricole métropolitain s'étend sur 9 communes. Il a vocation à préserver, aménager et valoriser cet immense patrimoine naturel, agricole, bâti et paysager, traversé par des rivières (les Jalles). Créé en 2021, il a été inauguré en mai 2022. Le budget global est de 30 M€.



PAYSAGES URBAINS

Il est devenu urgent d'adapter l'espace urbain au changement climatique et au respect de la biodiversité. Les zones les plus chaudes pendant les périodes caniculaires ont été identifiées.

Lutter contre les îlots de chaleur

Les projets de voirie et d'espaces publics intègrent désormais des plantations d'arbres quand leurs largeurs rendent possibles ce renforcement végétal. Une liste d'interventions (désimperméabilisation des sols, espaces plantés avec couverture végétale, présence de l'eau plus forte, etc.), établie en 2022, est progressivement mise en œuvre. Cette orientation est prise en compte dans l'actuelle procédure de modification du PLU (11^e modification).



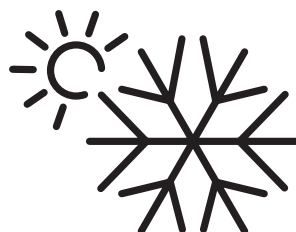
Bègles-plage

Valoriser du patrimoine naturel métropolitain

Tout en préservant la biodiversité et en veillant à une gestion écologique des espaces naturels et agricoles, il s'agit d'aménager de nouveaux espaces de nature et de rendre plus accessibles, à la promenade et à l'observation, les espaces naturels.

Mérignac Soleil, la plus grande opération de renaturation en France, lauréate du 4^e Programme d'Investissements d'Avenir

Cette opération d'aménagement est une réponse concrète à la problématique complexe de désartificialisation des sols à grande échelle sur un territoire métropolitain. Plusieurs livraisons d'îlots ont déjà eu lieu en 2022. La plantation de 14 000 arbres et la création de deux parcs publics permettront notamment de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser une meilleure qualité de l'air extérieur. L'ambition est de livrer un quartier transformé à horizon de 15 ans. Coût de l'opération : 77 M€.



**Partout,
un îlot de fraîcheur
à moins de 300 m**

- > 23 piscines
- > 154 parcs et espaces naturels
- > 2 espaces de baignade à Bègles-plage et Bordeaux-lac
- > 125 bibliothèques, ludothèques et centres culturels

SANTÉ

La réduction des émissions de polluants atmosphériques est un enjeu de santé publique. Il n'est plus à démontrer que la qualité de l'air, la présence de la nature en ville ou la lutte contre les nuisances sonores sont des facteurs de bien-être et d'attractivité territoriale.

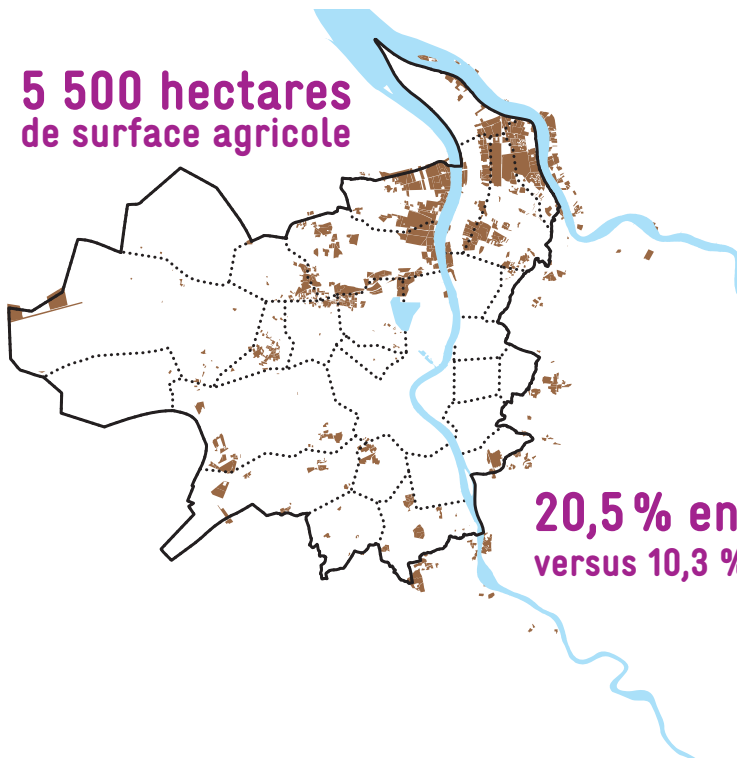
Zones à faibles émissions (ZFE) sur un périmètre intra-rocade

Dans Bordeaux Métropole, le trafic routier est responsable de 62 % des émissions de dioxyde d'azote (NO₂) et de 36% des émissions de particules fines (PM10). La création d'une ZFE doit contribuer à faire baisser les émissions de polluants et à améliorer la qualité de l'air. Il en existe plus de 230 en Europe. En 2022, les élus métropolitains ont acté le principe d'une ZFE sur un périmètre intra-rocade (rocade exclue), qui englobe les 2/3 de la population métropolitaine. Les modalités restent à définir. Elles demeurent dépendantes des décisions prises par le gouvernement et le législateur.

Une consultation citoyenne soutenue

Bordeaux Métropole, en amont des études réglementaires, a mené une consultation volontaire en deux temps sur la ZFE. Une consultation ciblée avec des acteurs du territoire et des groupes de citoyens a été suivie d'une consultation grand public de novembre 2022 à mai 2023 : 15 réunions publiques auxquelles ont participé 625 citoyens, 596 contributions sur le site de la participation sur une période d'un an, 560 réponses au questionnaire en ligne.

5 500 hectares de surface agricole



20,5 % en agriculture biologique versus 10,3 % au niveau national



Politique agricole et alimentaire pour agir sur la santé

Le Projet Alimentaire de Territoire métropolitain, voté en novembre 2022, prévoit notamment de tendre vers une production agroécologique préservant la biodiversité et résiliente au changement climatique. Il s'agit aussi de faciliter l'accès de tous à une alimentation plus locale, plus végétale, et autant que possible bio, chez soi, mais aussi dans la restauration collective, les entreprises ou dans les maisons de retraite par exemple.

Le 1^{er} juin 2023, Bordeaux Métropole a été la 1^{re} métropole de France à obtenir le label « Territoire bio engagé » décerné par Interbio Nouvelle-Aquitaine, pour avoir atteint plus de 15 % de sa surface agricole en bio.



RÉSEAU
BUS

ROGADE

RER
MÉTROPOLITAIN

TRANSPORTS

Favoriser toutes
les mobilités et
améliorer la qualité
des déplacements

TRAMWAY

TÉLÉCABINES

FREE FLOATING

PONTS

GARES

RÉSEAU VÉLO REVE

MARCHE

Nouvelles étapes



Juillet 2022

vote d'un fonds de 19 millions d'euros (M€) pour le **désencombrement des trottoirs** dans le cadre du Plan marche

Novembre 2022

début du déploiement dans 24 communes de l'offre de **free floating** (vélos, scooters, trottinettes)

Janvier 2023

arrivée de la charpente métallique du **pont Simone-Veil** en rive gauche

Novembre 2022

adoption du Schéma directeur des **infrastructures de recharge pour véhicules électriques** (vélos, scooters, trottinettes en libre-service)

Janvier 2023

entrée en vigueur de la nouvelle **délégation de service public pour les transports en commun** 2023-2030, attribuée à Kéolis

RÉSULTATS



10 000

voyageurs / jour sur le **nouveau tronçon du tram A** Mérignac soleil > Aéroport



50%

du tracé du **Bus express** Saint-Aubin de Médoc – gare Saint-Jean de Bordeaux réalisé



14 min

en RER métropolitain entre la nouvelle gare Sainte-Germaine au Bouscat et la gare Saint-Jean de Bordeaux
9 min pour rejoindre la gare de Pessac



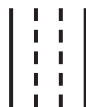
350

nouvelles places de **stationnement vélo sécurisé**. 3 553 places disponibles.



+ de 20 000

personnes ont participé à la **concertation télécabines** (réunions, débats, expo)



6 à 15 min

gagnées sur la rocade avec la **mise à 2 x 3 voies** entre l'échangeur 11 et le Pont d'Aquitaine



+ 600

places de **stationnement** pour les usagers TBM réparties entre les parcs-relais de Floirac, Mérignac et Pessac

Février 2023

lancement des études pour le tracé de 4 futures lignes de **Bus express**

Avril 2023

ouverture de l'extension du **tram A vers l'aéroport** Bordeaux-Mérignac

Mai 2023

fin de la mise à **2x3 voies** de la rocade

Juin 2023

Ouverture de la nouvelle **gare multimodale Sainte-Germaine** au Bouscat

Mars 2023

la création d'un tarif « **TBM+train** » d'ici fin 2023 est actée dans le cadre de la feuille de route RER métropolitain

Mai-juin 2023

déploiement d'une **nouvelle offre vélo** par TBM avec Le VELO'C (prêt ou location longue durée) et Le VéloPark (palette de solutions complète de stationnement vélo sécurisé)

TRANSPORTS panorama métropolitain 2022-2023 des actions et des résultats



Actions sociales et solidaires

80 000 personnes bénéficient de la **tarification solidaire dans les transports** en commun, dont 80% accèdent à la gratuité

Une **meilleure desserte du territoire**, notamment extra rocade, avec le réseau repensé des **transports en commun** et l'offre de **free floating**

8 000 aides accordées pour l'**acquisition de Vélo à Assistance Électrique (VAE)**

Délégation de service public confiée à **Kéolis**, exploitante du réseau, devenue la **première entreprise à mission** dans les transports urbains de voyageurs



Tremplins

Bordeaux classée **12^e au rang mondial des villes cyclables**

Tous les trois mois, réalisation d'un **baromètre** pour suivre l'**évolution des modes de déplacements des habitants**

UNE APPROCHE PRAGMATIQUE ET PARTENARIALE

Choisir un moyen de transport fiable et durable est un enjeu primordial pour faciliter les déplacements du quotidien. L'ambition est de continuer à convertir les utilisateurs de la voiture individuelle au transport public ou aux mobilités actives en déployant un réseau plus adapté à leurs besoins et des modes de déplacement plus divers, écologiques et multimodaux.

Le schéma des mobilités tient le calendrier

Adopté en septembre 2021, ce document cadre la politique des déplacements menée sur le territoire (plan d'actions, calendriers, etc). Ses objectifs sont : promouvoir des déplacements qui facilitent le quotidien des habitants, mieux desservir en transports en commun les 28 communes et leurs populations, renforcer les liaisons entre la rive droite et la rive gauche, miser sur la multimodalité, favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, développer une offre adaptée à chacun quel que soit son lieu de résidence...

Tous les trois mois, un baromètre des mobilités

L'objectif est de suivre la mise en œuvre du schéma des mobilités et ses indicateurs. Les points suivants sont plus particulièrement observés : la congestion automobile, les temps de parcours routiers, la fréquentation des transports en commun et des voies cyclables ainsi que l'usage des points de recharge électrique.

Avec les acteurs publics, une démarche partenariale par projets

La politique de déplacement ne s'arrête pas aux frontières de la Métropole. Elle est pensée avec les différentes parties prenantes : État, Région, Département mais aussi Nouvelle Aquitaine Mobilité et les intercommunalités de Gironde. Par exemple pour l'amélioration et la circulation de la rocade, un groupe de travail composé d'élus a été mis en place pour avancer avec l'État, gestionnaire des routes nationales, sur ce sujet. Un plan d'actions partagé a ainsi conduit au lancement de deux concertations, l'une sur l'aménagement des échangeurs 17 et 18 de la rocade, l'autre sur le raccordement de l'A10 et la RN89.

Avec les entreprises, des plans de déplacements coordonnés

Deux Plans de mobilité sont également en cours sur le secteur de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus (OIM BIC) : l'un sur le campus avec les établissements pour les étudiants et l'autre, déjà opérationnel, sur la zone économique de Bersol pour les salariés. Des enquêtes ont été réalisées, auprès des personnels et des étudiants.

Avec les habitants, des concertations constructives

De juillet 2022 à juin 2023, les usagers ont été consultés sur plusieurs sujets :

- juillet 2022 > juin 2023
divers projets métropolitains d'**aménagement de voirie**
- juin > juillet 2022
la **passerelle vélo** du pont François-Mitterrand
- septembre > novembre 2022
les aménagements ferroviaires dans le cadre du **RER métropolitain**
- octobre > novembre 2022
la connexion entre **l'A10 et la RN89**
- novembre 2022 > février 2023
le projet de **télécabines** reliant Cenon/Lormont à Bordeaux rive gauche
- janvier > avril 2023
la poursuite de l'aménagement de **l'A63**
- janvier > février 2023
le projet d'aménagement d'une voie auxiliaire d'entrecroisement sur la **rocade extérieure** entre les échangeurs 17 et 18



RÉSEAU TBM : DES ENGAGEMENTS DE SERVICE PUBLIC

Après mise en concurrence, Bordeaux Métropole a choisi de renouveler sa confiance à Keolis. Le nouveau contrat de concession, effectif depuis le 1^{er} janvier 2023, prévoit que Keolis Bordeaux Métropole soit la première entreprise dite « à mission » du domaine des transports urbains de voyageurs. Elle affirme ainsi son engagement à faire de TBM le réseau le plus avancé en France par ses ambitions environnementales, sociales et partenariales.

Fréquentation, régularité et capacité : un cahier des charges exigeant

Dans le cadre de cette nouvelle délégation de service public 2023-2030, le réseau a été repensé pour être mieux adapté aux besoins des usagers. L'offre de transports va évoluer, de façon à proposer davantage de lignes de bus directes, des horaires élargis et davantage de liaisons de périphérie à périphérie sans passer par le centre de la métropole.

Depuis mai 2023 et autres déploiements en septembre 2023

- VELO'C une offre vélos enrichie et modernisée : prêt ou location longue durée
- De nouvelles solutions numériques (achat d'un M-ticket en utilisant son smartphone via l'application TBM...)
- De nouveaux vélos en libre-service (fin 2023)
- Des offres courts-séjours dans certains parcs-relais
- Une offre de nuit pour toutes les communes
- Du transport à la demande Flex'Night, Flex'Gares, Flex'Aéro, Flex'Artigues et Flex'Bouliac
- Une offre de week-end avec une desserte régulière de toutes les communes 7 jours sur 7
- L'offre Mobibus pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) améliorée
- Trois nouvelles lignes de bus structurantes (Lianes 31, 35, 39)
- L'offre Scodi : intégration des circuits scolaires des collèges et lycées dans le réseau TBM

Perspectives 2024-2026

- Le renfort des trajets en navettes fluviales, avec notamment une nouvelle liaison en amont du pont de pierre jusqu'à Bègles
- Le renforcement des fréquences tramway à l'horizon 2025 dont un passage à 2'30 minutes sur une partie centrale du réseau (amélioration de 80 000 déplacements journaliers)

Des objectifs environnementaux et sociaux ambitieux

En sa qualité d'entreprise à mission, Kéolis s'engage dans son nouveau contrat à : réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre ; valoriser 75 % des déchets pour 2026 ; rouler avec 100 % de biogaz pour les bus et 100 % d'électricité verte pour les tramways en 2024 ; réduire de 40 % l'eau utilisée pour l'arrosage de la plateforme du tramway (soit environ 60 000 m³), etc. En matière sociale, Kéolis doit notamment développer la mixité au sein des effectifs (à terme, 30 % de femmes) et consolider le dialogue social.

140 000 000 voyages en 2021
161 000 000 voyages en 2022



94 % de la population métropolitaine sera desservie par le réseau TBM en 2027 grâce à une augmentation kilométrique du réseau (+ 14 %)



L'arrêt « Carle Vernet », de la Lianes 11 du réseau TBM : premier abri-voyageurs végétalisé de la métropole bordelaise.

DES INFRASTRUCTURES RENFORCÉES

Décongestionner et mailler plus largement le territoire sont les maîtres mots. Les grands projets d'infrastructures doivent améliorer les liaisons entre la rive droite et la rive gauche, ainsi que les déplacements au sein de la Métropole ou avec les territoires limitrophes. Plusieurs projets sont en phase d'études et de concertation, notamment pour créer de nouveaux franchissements de la Garonne et la boucle des boulevards.

Bus express, un mode de transport performant

Le schéma des mobilités prévoit la création de 7 lignes de bus à haut niveau de services, appelées lignes de bus express et comprenant plus de 100 km d'itinéraires. La première, Saint-Aubin de Médoc / gare Saint-Jean à Bordeaux (21 km), est en construction. La pose de la première pierre a eu lieu le 1^{er} avril 2022. 17 stations sur les 42 sont déjà réalisées et utilisées par les bus TBM. Elle sera ouverte au premier semestre 2024. Trois autres seront en test en septembre 2023 : liaison extra-rocade (Lianes 39), circulaire intra-rocade (Lianes 35) et Presqu'île-campus (Lianes 31). Les tracés des trois dernières sont en cours de définition.



50 % du tracé en voie dédiée

Prioritaire aux feux

100 % électrique

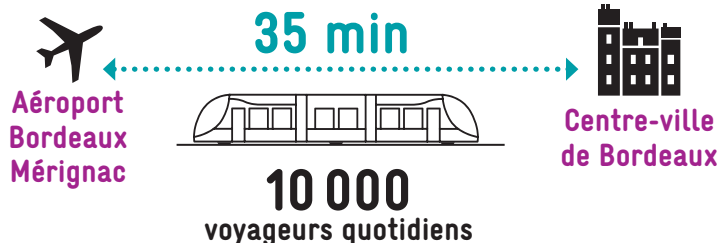
21 km/h en moyenne

Un bus toutes les 5 min en heures de pointe

Gare Saint-Jean >>> Saint-Aubin de Médoc = 1h

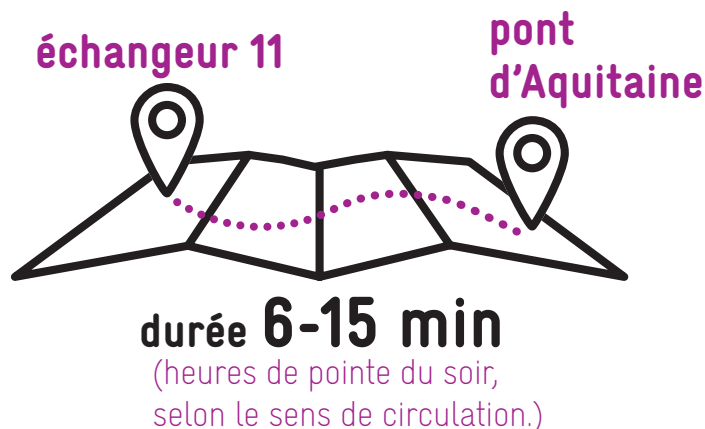
Tramway : succès de l'extension de la ligne A vers l'Aéroport

Cinq nouvelles stations ont été aménagées sur 5 km de la ligne A pour desservir une vaste zone économique, commerciale et aéroportuaire. À noter : une nouvelle piste cyclable de 7 km longe désormais le tramway jusqu'à l'aéroport.



Rocade : mise à 2x3 voies

Ce chantier, qui aura duré 14 ans et s'étendant sur plus de 20 kilomètres, est achevé. La section comprise entre les échangeurs 7 et 9 a été livrée à l'été 2022 et la dernière section entre les échangeurs 5 et 7 en avril 2023.





Pont Simone-Veil, arrivée de la charpente métallique, janvier 2023

Franchir la Garonne : le futur pont Simone-Veil

Fondations et piles sont achevées. La charpente métallique est en place depuis janvier 2023. À venir, la dalle de béton. Ce projet de pont, qui sera terminé à l'été 2024, est le plus important d'Europe. Son originalité se trouve dans la création d'un espace public majeur pour les piétons et deux roues, occupant la moitié de l'espace (20 m de large). Sur la rive gauche, reste l'aménagement en parc urbain de la partie comprise entre les voiries et la Garonne, prévu de novembre 2023 à avril 2024. Sur la rive droite, les aménagements de voirie ont commencé en mars 2023. Un programme de végétalisation (plus de 1 100 arbres) est en cours.

Télécabines : un projet pour relier les 2 rives de la Garonne

Il s'agirait d'une 7^e possibilité de franchir la Garonne entre Bordeaux et Cenon/Lormont, pour près de 17 000 passagers /jour. Le temps de parcours est inférieur à 10 minutes pour le tracé le plus direct.

Le projet a été soumis à concertation du 28 novembre 2022 au 13 février 2023. Près de 20 000 personnes se sont intéressées au sujet : plus de 4 000 contributions écrites et en ligne, 1 319 personnes rencontrées sur les 32 stands mobiles, 396 participants aux réunions publiques et forums et plus de 17 000 visiteurs à l'exposition sur les quais et à la Maison écocitoyenne.

Parmi les contributions, les sujets récurrents portent sur l'implantation des stations, les connexions avec les autres modes de transports, l'intégration urbaine, les alternatives, la sécurité, le bruit et l'impact sur les entreprises concernées par les tracés. À l'issue d'études complémentaires lancées par Bordeaux Métropole, un vote sera organisé sur l'opportunité du projet, son tracé et ses principales caractéristiques.

Reconfiguration du pont Saint-Jean

Des aménagements sur le pont Saint-Jean et ses voies d'accès ont débuté en juin 2022. Objectif : maintien des accès VL (2x2 voies), création de deux voies de bus partagées avec les vélos, élargissement des trottoirs piétons et modification des raccordements du pont en rive gauche.

Navettes fluviales : de nouveaux pontons

Le schéma directeur des équipements fluviaux, adopté en septembre 2022, identifie 30 opportunités de franchissements avec des pontons en amont et en aval du pont de pierre. Plusieurs sont en phase d'études et de concertation. 4 sont prévus en 2023.



Concertation télécabines : une exposition sur les quais et à la maison écocitoyenne a réuni plus de 17 000 visiteurs.

RER MÉTROPOLITAIN, UNE OFFRE ENRICHIE

À la fois ferroviaire et routier, le projet de RER métropolitain a pour objectif de faciliter les déplacements à l'intérieur de la Métropole mais aussi les entrées et sorties, en connexion avec les territoires voisins. Avec plus de trains quotidiens, ponctuels et confortables, l'objectif est d'encourager les transports en commun et l'intermodalité. Inaugurés en juin 2023, la gare et son nouveau Pôle d'Échanges Multimodal Sainte-Germaine au Bouscat en sont le symbole.

Moderniser les lignes de train

Ce grand projet de RER Métropolitain nécessite la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens et la ligne du Médoc. Le renforcement des lignes doit faciliter les déplacements longs et hors de la Métropole. Depuis 2021, 28 trains par jour ont été ajoutés sur les différentes lignes ferroviaires. L'objectif du RER métropolitain est d'avoir une desserte à la demi-heure sur toutes les lignes avec un arrêt dans toutes les gares du périmètre.

Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB)

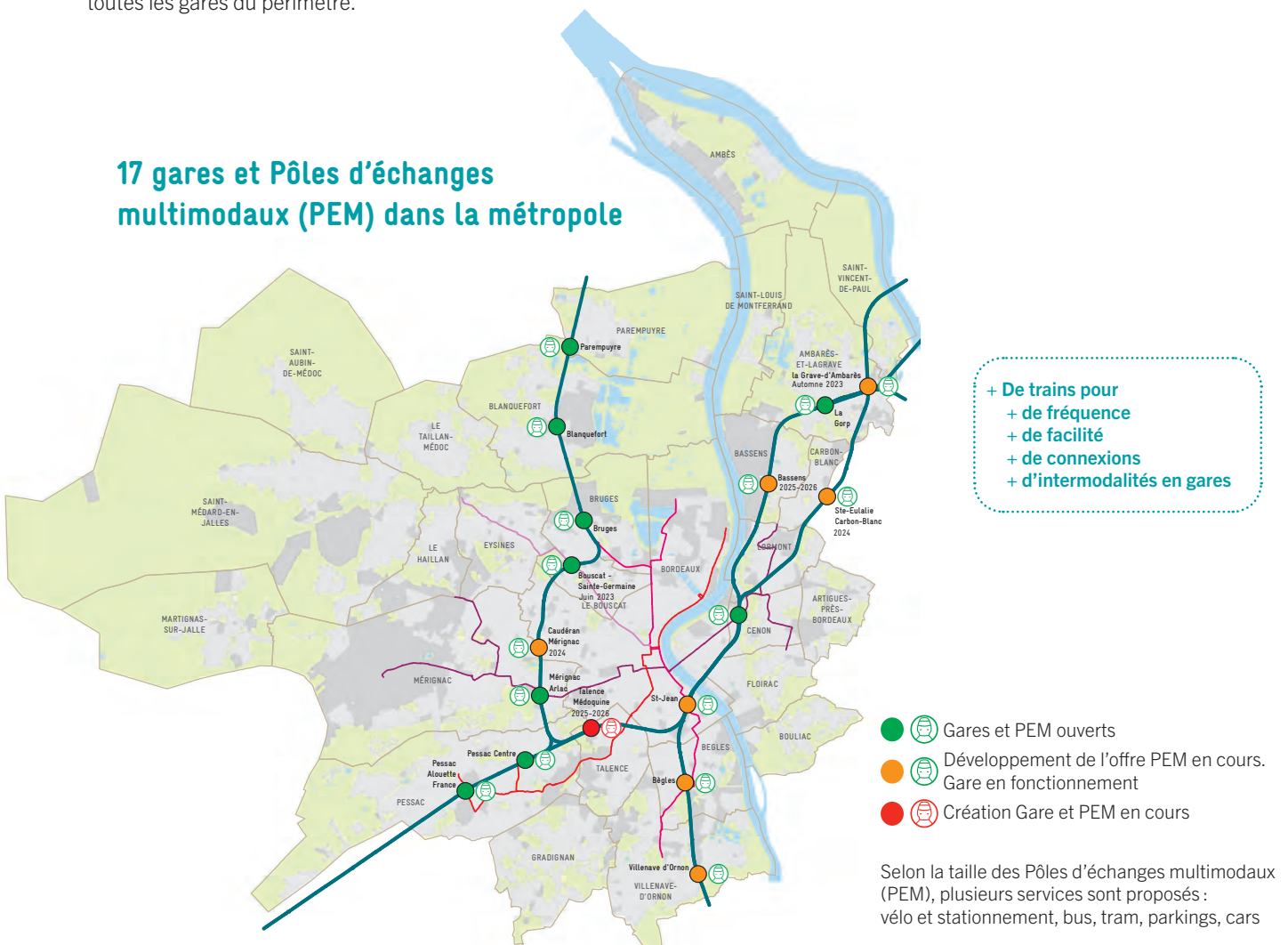
Le RER métropolitain prévoit à la fois d'augmenter le nombre de trains en circulation, et leur fréquence de passage. Les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) sont donc essentiels puisqu'ils permettent d'absorber les flux des trains rapides et lents, de voyageurs et de fret. Ils concernent une douzaine de kilomètres sur les voies existantes de la ligne Bordeaux-Langon.

Ligne Saint-Mariens - Langon

Deux études préliminaires ont été lancées en 2022 : la modernisation de la signalisation entre Saint-André-de-Cubzac et Saint-Mariens, et la création d'un nouveau quai en gare de Bordeaux Saint-Jean. L'étude préliminaire d'électrification entre Ambarès-et-Lagrave et Saint-Mariens a évalué le coût des travaux entre 218 et 254 M€.

Le RER métropolitain réunit Bordeaux Métropole, SNCF Connect, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Gironde.

17 gares et Pôles d'échanges multimodaux (PEM) dans la métropole





Gare et Pôle d'Échanges Multimodal Sainte-Germaine au Bouscat

Cette création vient renforcer l'offre de la ligne de TER 42 Bordeaux-Pessac / Pointe-de-Grave. Connectée à la ligne D du tramway, aux bus, aux taxis, avec un parking vélo sécurisé, elle rend possible des déplacements utilisant plusieurs modes de transport.

Faciliter les déplacements en utilisant plusieurs modes de transport

Développer les connexions entre différents modes de transport : c'est l'objectif des Pôles d'échanges multimodaux qui offrent la possibilité aux usagers de prendre un train, un tram, un bus et de pouvoir stationner son vélo en toute sécurité. En résumé, offrir sur un même site une multiplicité de solutions de déplacements.

Déployer un réseau de Cars express

Le projet de RER métropolitain comporte, outre un volet ferroviaire, un volet routier visant le déploiement d'un réseau de Cars express à l'échelle girondine. Après la ligne Bordeaux-Créon, véritable succès, les étapes de la future ligne Bordeaux-Blaye se précisent.



Ligne Car express
Bordeaux - Créon

plus de **900** voyageurs / jour
de septembre 2021 à novembre 2022

+22% de fréquentation
sur le périmètre du
RER Métropolitain
par rapport à 2019



Monter dans le train avec un abonnement TBM

Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine ont décidé de créer d'ici fin 2023 un nouveau titre de transport TBM+train. Il permettra aux abonnés de TBM d'emprunter les trains pour les trajets intra-Métropole. Une expérimentation est menée sur la partie métropolitaine de la ligne du Verdon (Parempuyre-Bordeaux/Pessac), 200 usagers quotidiens profitent de cette offre.

DES MOBILITÉS ACTIVES, LE VÉLO ET LA MARCHÉ

Comment inciter les habitants à laisser la voiture, prendre un vélo ou simplement préférer la marche ? Les différentes concertations ainsi que l'observation des pratiques (fréquence, horaires, trajets, etc.) ont permis de faire évoluer l'offre de services, les tarifs et d'envisager de nouveaux aménagements. L'objectif est d'améliorer la sécurité et la fluidité des trajets, plus globalement le cadre de vie de la métropole. Tous les projets de voirie intègrent désormais cette dimension : la marche est la première des mobilités actives à encourager.

Marche : des trottoirs accessibles et désencombrés

La marche est une mobilité active et saine, pour soi et pour l'environnement. La métropole de plus en plus arborée contribue à la rendre pratique et agréable. Concrètement pour l'encourager, il s'agit d'enfourner les réseaux d'éclairage public et de télécommunications, de supprimer les potelets ou autres équipements gênants, d'améliorer les cheminements et aménagements. C'est l'objet du 1^{er} Plan marche. Le règlement d'intervention pour le désencombrement et le renforcement de l'accessibilité des trottoirs a été adopté le 7 juillet 2022. Pour sa mise en œuvre, un fonds de 19 millions d'euros (M€) a été décidé, inclus dans les 30 M€ prévus dans le Plan marche. En 2023, 46 actions ont été retenues pour un montant de 5,1 M€, 13 ont déjà été engagées.

Pistes cyclables : un usage du vélo facilité et sécurisé

L'usage du vélo progresse, avec une augmentation notable du trafic. Les compteurs vélos sur la commune de Bordeaux estiment en moyenne une fréquentation de 4 000 cyclistes par jour (double sens). La fréquentation moyenne «extra-boulevards» est de 600 cyclistes par jour (double sens).

Le baromètre des mobilités montre que le nombre de cyclistes augmente de manière continue depuis 2015 (à l'exception de la période COVID). Par rapport au 1^{er} trimestre 2022, la progression est de 10,1 %, + 9,7 % en intra boulevard et + 17 % en extra boulevard.



Entre 2020 et 2023,
+157 km
d'aménagements cyclables
soit une augmentation de **+ 23,6 %**
Au total **1 600 km** d'aménagements cyclables sur la métropole



Arceaux

+ 1700 arceaux/an depuis 2020. Un total de 16 000 arceaux (32 000 places). Entre 1 500 et 2 000 nouveaux arceaux sont installés chaque année.



Stationnement sécurisé

Création de 350 nouvelles places de stationnement vélo sécurisé en 1 an, dont 34 nouveaux vélobox, 2 abris vélos sécurisés. Il existe ainsi 3553 places de stationnement vélo sécurisé.



Bicycletterie

La nouvelle bicycletterie de la rue de la Rousselle à Bordeaux contient 145 places. Ce service de stationnement est accessible pour les habitants résidant dans un rayon de 250 m au tarif de 30€ / an. Deux autres espaces de stationnement du même type sont en projet.



Voie verte

Une nouvelle voie verte à Cenon permet de relier la mairie de Cenon au rond-point des 4 Pavillons en longeant le parc Palmer.



Le pont de la Palombe dans le quartier Euratlantique

Depuis juillet 2022, il permet aux cyclistes, piétons et bus de passer au-dessus des voies ferrées au sud de la gare Saint-Jean à Bordeaux.



La nouvelle voie ReVE 3
(Bordeaux-Bruges-Parempuyre)

Le futur Réseau Vélo Express (ReVE) : 14 itinéraires, un réseau de 275 km

Le Réseau Vélo Express est une action forte du 3^e Plan vélo, voté en 2021. Il prévoit la mise en place d'un réseau structurant de 14 itinéraires cyclables continus, larges et sécurisés, dotés d'une signalétique dédiée et de services associés. Deux itinéraires ReVE progressent d'ores et déjà avec des mises en service de tronçons : une portion de 4 km du ReVE 3 (Bordeaux-Parempuyre) a été inauguré début juillet 2023, tandis que sur le ReVE 11 (Bordeaux - Martignas-sur-Jalle), les aménagements cyclables parallèles au tram A sont ouverts depuis avril 2023. Les études sont en cours sur tous les autres itinéraires du ReVE.

- > plus lisibles
- > confortables et sécurisés
- > sans discontinuité
- > des parkings sécurisés
- > un éclairage de qualité

VELO'C, nouveau design, un nouveau service

Depuis mai 2023, cette offre de TBM propose aux habitants le prêt gratuit ou la location longue durée de vélos classiques, électriques, cargos, triporteurs.



Vélos, scooters et trottinettes en libre-service : un meilleur encadrement des pratiques

En novembre 2022, Bordeaux Métropole a étendu l'offre dite de free floating à 24 communes et défini de nouvelles règles pour encadrer les pratiques. Plus de contrôle, des engagements de la part des opérateurs, une offre globale élargie et accessible à davantage d'habitants, un stationnement maîtrisé et des vitesses limitées, tel est le cadre exigé et d'ores et déjà déployé dans 19 communes. Les six opérateurs sélectionnés en septembre 2022 (Tier et Dott pour les trottinettes, Pany et Bird pour les vélos, Yego et eDog pour les scooters) s'y sont engagés. Les premiers résultats sont encourageants avec 90 à 95 % de respect du stationnement, une meilleure répartition des engins et une baisse nette des réclamations des usagers.



1 500
trottinettes



1 500
vélos



500
scooters
électriques

500 nouveaux
emplacements

de free floating sur les 24 communes



**QUARTIERS
PRIORITAIRES**

BOULEVARDS

**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**

**LOGEMENTS
SOCIAUX**

**RÉSORPTION
DES SQUATS**

**BAIL RÉEL
SOLIDAIRE**

HABITAT

Privilégier l'habitant
autant que l'habitat

CADRE
DE VIE

ZAN

PLU

AIRES DE
GRAND PASSAGE

Nouvelles étapes



Juillet 2022

entrée en application du dispositif d'**encadrement des loyers à Bordeaux**

Novembre 2022

vote de la charte encadrant le **Bail réel solidaire**

Juillet 2022

vote de la programmation en matière de **production de logement social**

Novembre 2022

Vote d'un **Plan d'actions accéléré pour le logement 2023-2024**

RÉSULTATS



1 883 logements

locatifs **sociaux** agréés en 2022
(objectif 3 000)



11 projets de renouvellement urbain

pilotés par la Métropole



745 logements spécifiques jeunes et étudiants

agréés en 2022 (objectif 450)



26,2 M€

 investis dans le programme de **renovation énergétique 2022-2026**

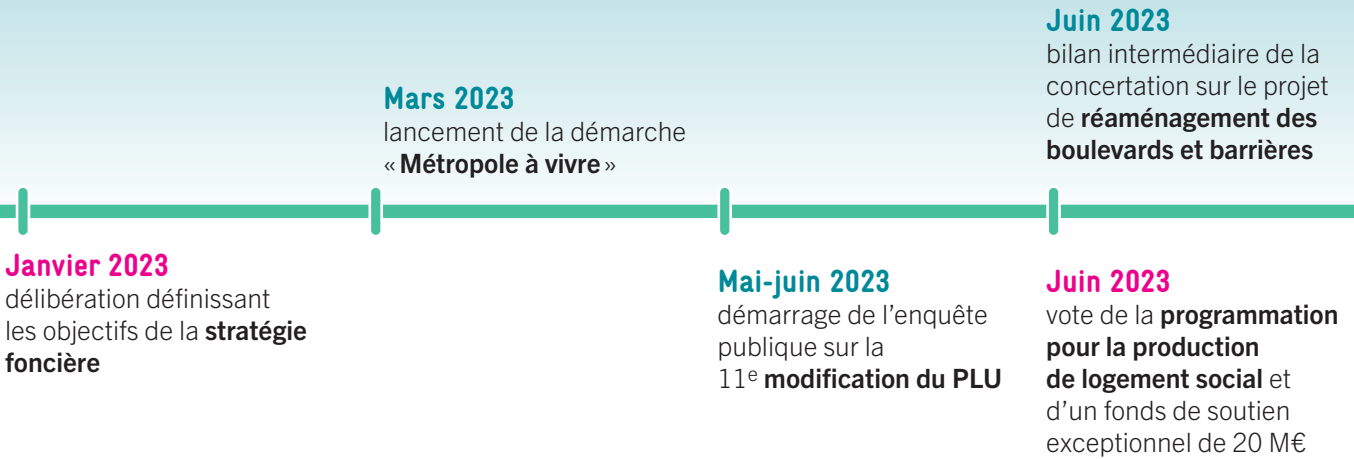
2 nouvelles aires de grand passage pour les gens du voyage

à **Artigues-près-Bordeaux** et **Mérignac**



164 nouveaux logements

dont 70 logements abordables livrés dans le quartier **Brazza**



HABITAT 2022-2023

panorama métropolitain des actions et des résultats

.....

Actions sociales et solidaires

.....

Création d'un **fonds de solidarité climat** destiné aux ménages les plus fragiles

Augmentation du plafond de VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) pour relancer la production de logements sociaux

20 M€ pour relancer la **production de logement locatif social**

17 sites (bidonvilles et squats) **raccordés à l'eau potable** en 2022

.....

Tremplins

.....

Co-financements de l'État via le Plan pauvreté pour faciliter l'**accès au logement des jeunes en précarité et pour soutenir l'insertion par l'emploi**

Mérignac soleil, plus grande opération de renaturation en France, lauréate du 4^e programme d'investissement d'avenir

UNE MÉTROPOLE À VIVRE

Privilégier l'habitant autant que l'habitat, c'est être attentif autant à la qualité du logement qu'au cadre de vie et aux services de proximité. Or, la politique du logement est aujourd'hui en crise. Le prix du foncier est en hausse. Avec la crise de l'énergie, les coûts de construction ont augmenté, le tout entraînant une forte baisse de la production de logements. Le taux d'effort consenti par chacun (loyers, charges, entretien...) ne cesse d'augmenter.

Une démarche d'intelligence collective

« Métropole à vivre » : cette initiative lancée en mars 2023 est une démarche pragmatique pour trouver un nouveau souffle dans l'aménagement du territoire. Elle doit permettre d'expérimenter des solutions innovantes, alternatives et adaptées aux nouveaux enjeux : tensions démographiques, défis climatiques, risque d'inégalités territoriales. Entre mars et juin 2023, quatre conférences publiques et quatre ateliers pour les professionnels, ont permis de croiser regards d'experts et paroles d'habitants sur les questions de transition écologique, d'attractivité du territoire, des espaces publics, de l'accès au logement...



Conférence « Métropoles : territoires de désirabilité? »
le 5 avril à La Grande Poste

11^e modification du PLU

L'enquête publique sur la 11^e modification du Plan local d'urbanisme (PLU) s'est déroulée du 9 mai au 14 juin 2023, avec la perspective d'une approbation fin 2023.

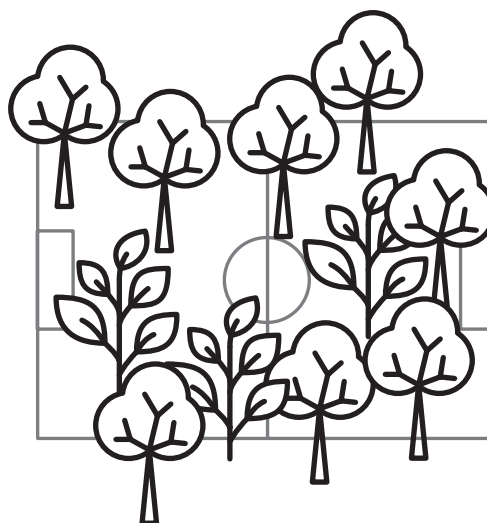
Mieux accompagner la transition écologique

Des règles sont créées ou renforcées pour préserver les espaces naturels et la biodiversité : augmentation des zones agricoles de 27 ha, 185 ha supplémentaires pour les continuités écologiques, classement d'espaces boisés (56 ha supplémentaires soit l'équivalent de deux fois le Parc bordelais) et de 689 arbres remarquables. L'objectif est également de développer la présence végétale dans les quartiers pour s'adapter au changement climatique (construction bio-climatique, lutte contre les îlots de chaleur, coefficient de végétalisation...)

Répondre plus efficacement aux besoins de logements accessibles pour le plus grand nombre

En parallèle, le seuil à partir duquel s'applique l'obligation de réaliser du logement locatif social est baissé. Ainsi, à partir de 1 000 m² de surface de plancher construit, il faudra réaliser du locatif social. Il était de 2 000 m² en 2023. À partir de 500 m² construit, l'accession sociale sera obligatoire. Cette mesure devra s'appliquer à toutes les opérations de construction au premier semestre 2024.

La modification est également l'occasion d'ajuster certaines règles ou certains zonages afin d'améliorer les transitions urbaines entre les différents quartiers et de mieux intégrer l'activité économique.



167 ha rendus à la nature
(soit l'équivalent de 229 stades de football).



Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Concrètement, il s'agit de réduire l'utilisation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour d'autres usages, et cela de 50 % par rapport à la période 2011-2020.

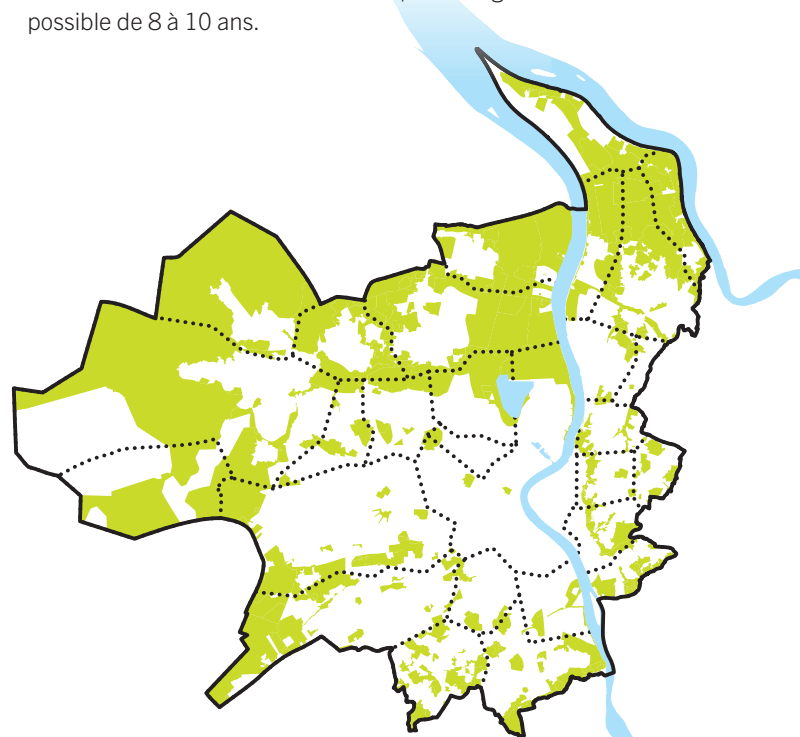
Un centre de suivi de la consommation foncière a été mis en place à cet effet. Parmi les solutions déjà engagées figurent notamment la requalification de zones d'activités existantes ainsi que les Opérations d'intérêt métropolitain.

Une politique foncière volontariste

La stratégie repose sur trois axes : prévoir, simplifier les processus de l'action foncière et rendre possible le développement de nouveaux espaces à vocation économique et la production de logements sociaux.

La création d'un observatoire foncier et immobilier et d'un centre de la consommation foncière figurent parmi les outils de prospective. Les règles de portage du foncier au bénéfice des communes ont ainsi été révisées, en allongeant sa durée possible de 8 à 10 ans.

Métropole bordelaise :
57 830 ha
dont **50 % d'espaces naturels et agricoles**



FACILITER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS DE QUALITÉ

Bordeaux Métropole veut permettre à chacun d'avoir un logement. Deux leviers : produire plus de logements sociaux et agir pour que les bailleurs améliorent la qualité des logements. La nouvelle délégation de gestion des aides à la pierre de l'État permet en outre de mieux maîtriser la question du parc public et du parc privé, de la production à la rénovation.

Des initiatives pour accélérer la production de logements

Plus de logements locatifs sociaux

L'effort de rééquilibrage territorial de l'offre locative sociale se poursuit avec 69 % des logements financés localisés sur des communes déficitaires au titre de la loi de solidarité et de renouvellement urbain. La programmation de 2022 est supérieure à celle de 2021, mais l'atteinte des objectifs du Plan local de l'habitat (PLH) est rendue difficile en raison notamment de l'inflation et des difficultés du secteur immobilier.

Un fonds de 20 millions pour booster la construction de logements sociaux

Cette enveloppe exceptionnelle, votée en juin 2023, va doubler l'aide à la pierre financée par la Métropole. Objectif ? Lancer la construction de 4 000 logements locatifs sociaux à court terme, soit au plus tard mi-2026.

L'actualisation du plafond VEFA

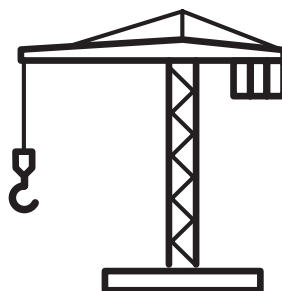
En parallèle, la nouvelle actualisation du plafond de Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) concourt à débloquent la construction de logements sociaux. En novembre 2022, la première augmentation du plafond avait permis de débloquent 711 logements locatifs sociaux en VEFA.

Plus de logements étudiants

Le nombre d'étudiants s'accroissant, Bordeaux Métropole soutient activement le développement de l'offre de logements étudiants et se situe désormais dans la moyenne nationale des métropoles étudiantes. Elle progresse vers son objectif de 12 places pour 100 étudiants, signé avec l'État, le CROUS, la Région Nouvelle-Aquitaine et les bailleurs sociaux.



745 logements
spécifiques jeunes et étudiants
agréés en 2022 sur un objectif de 450



Logements locatifs sociaux agréés :
Objectif 3 000/an
sur l'ensemble des 28 communes.

> 1 883 en 2022
> 1 625 en 2021
> 1 720 en 2020



Des outils pour améliorer le logement

Permis de louer, permis de diviser

16 communes sont inscrites dans les dispositifs du permis de louer et de diviser qui visent à imposer aux propriétaires bailleurs le respect d'obligations avant la mise en location de leur bien. Ces outils permettent d'interdire ou de soumettre à condition la mise en location d'un bien qui porterait atteinte à la sécurité, la salubrité des occupants ou ne respecterait pas les critères de décence.



Permis de louer
2 214 demandes ayant reçu
un avis favorable

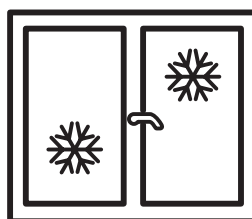
Encadrement des loyers à Bordeaux

Ce dispositif vise à inciter les propriétaires bailleurs à modérer les augmentations de loyers tant elles excluent une part croissante de la population de l'accès au logement. Entré en vigueur en juillet 2022, le loyer de référence sera revisité chaque année par arrêté préfectoral.

Réhabilitation thermique des logements

Bordeaux Métropole continue d'accompagner les bailleurs sociaux dans la réhabilitation thermique de leur parc logement sous réserve de l'atteinte de performances énergétiques améliorées et sans impact pour les loyers des locataires, après travaux.

En parallèle, Bordeaux Métropole soutient la rénovation énergétique des maisons individuelles avec son dispositif *Ma Renov*. Un accompagnement gratuit et des aides financières sont accessibles aux habitants des 28 communes.



Objectif :
**2 000 logements
sociaux améliorés**
par an jusqu'en 2026.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE, QUARTIER PAR QUARTIER

Tensions démographiques, défis climatiques, risques d'inégalités territoriales : les défis sont nombreux. Pensé de façon globale, le renouvellement urbain vise tout à la fois à améliorer l'habitat et le cadre de vie, à promouvoir la mixité sociale, à désenclaver les quartiers prioritaires de la Politique de la ville et à stimuler le développement économique.

Quartiers anciens : adapter le patrimoine aux nouveaux enjeux

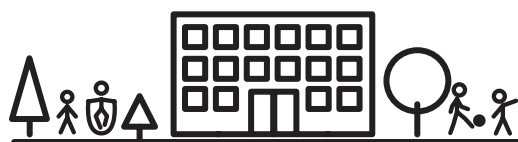
Dans les quartiers anciens, la politique patrimoniale et architecturale est adaptée aux enjeux de transition. Sept communes sont concernées : Bordeaux, Bègles, Floirac, Eysines, Le Bouscat, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre. Plusieurs inventaires sont achevés ou en cours d'achèvement, notamment les quartiers anciens du bas Cenon et les rues pavées de Bordeaux. Les études d'archéogéographie menées à Martignas-sur-Jalle et Le Bouscat ont été présentées au public dans le cadre de conférences.



Place Saint-Michel à Bordeaux

Quartiers prioritaires : réhabiliter et insérer

Sont concernés : le quartier de l'Avenir à Bassens, Carriet à Lormont, Palmer Saraillère 8 mai 1945 à Cenon, Dravemont à Floirac, Yser à Mérignac, Thouars à Talence, Saige à Pessac, le secteur Joliot Curie à cheval sur les communes de Bordeaux, Cenon et Floirac, ainsi les quartiers Aubiers-Lac, Grand Parc et le centre historique à Bordeaux. L'objectif est d'insérer pleinement ces quartiers dans une dynamique d'ensemble et d'éviter un territoire à plusieurs vitesses. Cela passe par des opérations de réhabilitation, parfois des démolitions, et le relogement des habitants, menées par des bailleurs en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). La charte métropolitaine de relogement a été adoptée en juin 2022.



10 000 logements rénovés,
y compris les espaces en pied d'immeuble d'ici 2032
3 600 logements construits (accession sociale et libre) / **1 400 logements démolis** / **200 espaces publics** (places, parcs, jardins) et voiries aménagées

Quartier Les Aubiers à Bordeaux



ENGAGER DES TRANSITIONS À TOUTES LES ÉCHELLES

Les opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, initialement composées pour partie de friches industrielles, s'inscrivent dans un temps long. L'objectif est de construire à terme des quartiers apaisés, largement plantés et d'y attirer des entreprises. La réflexion sur les boulevards procède de la même intention : mieux partager l'espace public et ses différents usages.

Brazza : un nouveau quartier prend vie

En juin 2023, 164 nouveaux logements ont été livrés dont 70% de logements abordables. Les travaux d'aménagement de la rue des Queyries ont débuté, 100 plantations sont prévues. Dans le cadre d'un atelier de participation, les habitants ont été interrogés sur les futurs usages de la place Andrée Chedid (6 000 m²).

En parallèle, une étude de faisabilité a été conduite sur l'allée des Coteaux, première lanterne à être aménagée avec l'ambition d'expérimenter des aménagements inclusifs. Les travaux du groupe scolaire n°1 se poursuivent, le projet de gymnase a été autorisé. Le premier immeuble en étages 100% dédié à l'artisanat a été livré en mars 2023.

« Inventons les Boulevards du XXI^e siècle »

Six villes (Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat et Talence) sont directement partenaires de la Métropole dans ce projet qui vise à apaiser et transformer durablement l'ambiance des boulevards. 132 000 habitants vivent à proximité et les métropolitains en font un usage régulier. Un premier bilan d'étape de la concertation préalable lancée en 2019, a été présenté en juin dernier.

En parallèle, Bordeaux Métropole déploie, à partir de septembre 2023, une expérimentation immersive aux abords du cimetière de la Chartreuse à destination des citoyens et une série de réunions publiques est à nouveau programmée de septembre à décembre 2023.



Projet Brazzaligne, aménagement de la friche ferroviaire par Bas Smets, paysagistes



Projet Brazza, par Youssef Tohmé, architecte urbaniste et Michel Desvigne, architecte paysagiste. 4 800 logements prévus à terme.

AGIR POUR TOUS



Bordeaux Métropole multiplie ses outils d'intervention pour faciliter l'accès de tous à un logement de qualité. Au-delà des objectifs de production de logement abordable, des formes inédites d'innovation sociale, par exemple le Bail réel solidaire, ouvrent des perspectives pour les plus modestes. L'attention portée à chacun, quelle que soit sa situation, est un engagement fort de Bordeaux Métropole. Des actions sont également menées vers des populations plus spécifiques.

Faciliter l'accès à la propriété

Le Bail Réel Solidaire (BRS), parce qu'il dissocie la propriété du terrain et du bâti, facilite l'accès à la propriété de ménages modestes, en réduisant le coût de leurs projets immobiliers. Beaucoup d'opérateurs et de collectivités souhaitant développer ce produit, Bordeaux Métropole a élaboré une charte de bonne conduite, votée en novembre 2022. Les objectifs sont à la fois de suivre l'évolution du BRS sur le territoire (Observatoire), de veiller au caractère abordable des projets (prix fonciers plafonnés), d'accompagner leur production et de garantir la pérennité du dispositif.



Accompagner les copropriétés fragiles

Bordeaux Métropole va reconduire en 2024 son Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (POPAC). Il s'agit d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les copropriétés en situation de fragilité (aide aux diagnostics énergétiques, prévention de risque sécurité et péril, planification de travaux...).

Des Espaces temporaires d'insertion (ETI), pour les personnes en habitat précaire

Bordeaux Métropole s'est engagée aux côtés de l'État à mettre en œuvre des solutions d'hébergement à destination des populations Rom en sortie de squats ou bidonvilles. L'objectif est d'accompagner 20 familles par an vers le logement durable (Budget 2022 : 460 000 €). Ces solutions passent par la création d'Espaces temporaires d'insertion (ETI) et de Logements temporaires d'insertion (LTI), dispositifs de sécurisation des parcours résidentiels pour l'accès à du logement autonome. Après Bègles et Mérignac, deux nouveaux ETI sont achevés à Bordeaux et Floirac et 9 LTI dans la métropole accueille des familles.



Offre existante en 2023, au total,
227 places en Espaces et
Logements temporaires d'insertion

Le maintien des moyens vitaux, pour les personnes sans-abris ou en grande précarité

Depuis 2020, la mission squat demeure un engagement volontariste de Bordeaux Métropole. Elle a dépensé plus d'1,3 million d'euros pour permettre aux personnes d'accéder gratuitement à l'eau et à l'électricité et pour assurer le traitement des déchets. Bordeaux Métropole n'intervient dans les communes qu'avec leur accord.

L'hébergement d'urgence des réfugiés politiques

Pour la 4^e année consécutive, Bordeaux Métropole s'est engagée aux côtés de l'État dans la signature d'un Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés.

Les 100 places d'hébergement d'urgence du collègue Jacques- Ellul sont réservées, pour moitié à l'accueil de réfugiés ukrainiens et pour moitié à des migrants issus de campements parisiens.

Deux nouvelles aires de grand passage

Inaugurée début juillet, l'aire de grand passage d'Artigues-près-Bordeaux, aménagée sur le site dit de « La Blancherie » permettra d'accueillir 200 résidences mobiles en période estivale. Une seconde aire de 200 places sera livrée à Mérignac d'ici l'automne. Ces deux nouveaux aménagements complètent l'offre sur la métropole bordelaise avec l'aire de Tourville déjà existante. Bordeaux Métropole est désormais en conformité avec la prescription du schéma départemental qui impose l'aménagement de trois aires de grand passage des gens du voyage. C'est une avancée majeure sur un sujet à l'arrêt depuis de trop nombreuses années.



A workshop with workers carving wooden sculptures of animals. The scene is filled with wooden workbenches, tools, and large wooden sculptures of animals, including a bear and a pig. Two workers are visible, one kneeling and working on a sculpture, and another standing nearby. The background shows a concrete wall and various workshop equipment.

ÉQUILIBRE
TERRITORIAL

EMPLOI

OIM

FILIÈRES
D'EXCELLENCE

INNOVATION

ÉCONOMIE EMPLOI

Soutenir le développement
économique et favoriser
la création d'emplois locaux
et pérennes

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

INSERTION

NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES

ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

Nouvelles étapes



Juillet 2022

Vote de la **nouvelle feuille de route Économie sociale et solidaire**

Novembre 2022

acquisition du **site industriel Lafon** à Bassens dans le cadre de l'OIM Arc rive droite

Février 2023

pose de la 1^{re} pierre d'**Hydrogène de France** sur l'ancien site Ford à Blanquefort

Septembre 2022

adoption du **Schéma directeur des équipements fluviaux**

Octobre 2022

Lancement des deux nouvelles instances de **gouvernance avec les entreprises et les communes** pour le suivi du Schéma de développement économique

Janvier 2023

signature de la première convention triennale 2023-2025 avec **Invest in Bordeaux**

RÉSULTATS



52 000 m² livrés dans le cadre de l'OIM* **Bordeaux Inno campus** et 50 000 m² pour l'OIM **Bordeaux Aéroport**



15 000 € attribués aux 3 lauréats du Prix Coup de cœur de l'**économie sociale et solidaire 2022**



18 entreprises de l'OIM Bordeaux Aéroport signataires de chartes de développement durable dans le cadre de l'événement « **Embarquez pour le village industriel de demain** »

*OIM : Opération d'intérêt métropolitain

Avril 2023

inauguration de la **ligne A du tramway jusqu'à l'aéroport**, desservant un important bassin d'emplois à l'ouest de l'agglomération

Mai 2023

inauguration des **opérations d'aménagement économique** « 5 chemins » au Haillan et « Galaxie 2 » à Saint-Médard-en-Jalles

Mai 2023

nouvelle phase des travaux de **raccordement électrique des embarcadères** Jefferson et Lafayette sur les quais de la Garonne à Bordeaux

Avril 2023

Labellisation du pôle de compétitivité **Enter**, premier pôle sur le numérique responsable

Mai 2023

inauguration du **parc d'AMPeRIS** à Pessac dans le cadre du projet SEML Route des lasers

Mai 2023

vote d'une **feuille de route logistique urbaine**

Juin 2023

ouverture du **portail numérique Entreprendre** à destination des entreprises

ÉCONOMIE, EMPLOI 2022-2023

panorama métropolitain des actions et des résultats



Actions sociales et solidaires

Partenariats avec l'URSSAF, Pôle Emploi ou la Banque de France pour suivre au plus près les **dynamiques et les fragilités du territoire**.

Soutien de 6 **Plans locaux pour l'insertion et l'emploi** sur le territoire métropolitain

200 000 € par an pour financer des actions de **solidarité internationale**, et d'aide d'urgence dans les domaines de l'accès à l'eau potable et l'assainissement



Tremplins

Entrée dans le **fonds régional de soutien aux entreprises innovantes IRDInov 3** à hauteur de 2 M€

Labellisation du projet Ikos, pôle territorial de coopération économique (PTCE) par le secrétariat d'État à l'ESS

Organisation du **2^e Sommet aéronautique et spatial**.

Bordeaux, désignée ville hôte de la 7^e édition du **Forum mondial de l'ESS en 2025** par le Global Forum for Social and Solidarity Economy (GSEF).

Bordeaux en tête du classement au concours de **European Capital of Smart Tourism 2022**

UNE DÉMARCHE PLUS INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET PARTENARIALE

Guidée par sa nouvelle stratégie économique, votée en novembre 2021, Bordeaux Métropole poursuit ses actions. Objectifs : préservation et création d'emplois, rééquilibrage territorial, accompagnement des entreprises dans leurs transitions et soutien à l'innovation. Pour cela, elle met en place de nouvelles façons de faire ensemble.

Deux nouvelles instances de dialogue

La démarche est participative et collective. Deux nouvelles instances de rencontres avec les entreprises et les communes illustrent cette volonté de dialogue avec l'ensemble des acteurs économiques. Elles ont été créées pour travailler sur l'accompagnement à la transition écologique et numérique des entreprises et la liquidation judiciaire. Cette gouvernance collégiale doit mesurer l'avancée des actions et, si besoin, réajuster la stratégie.

Un réseau de développeurs économiques

Réactivé en mars 2022, le Réseau des développeurs économiques de la Métropole s'est réuni 21 fois à l'occasion d'échanges, de réflexions opérationnelles, de visites de sites et de formations. Pour rappel, son objectif est de renforcer le dialogue entre la Métropole et ses communes.

Invest in Bordeaux

Agence de développement économique de Bordeaux Métropole, Invest in Bordeaux a pour mission d'accueillir et d'accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation. Une première convention d'objectifs 2023-2025 a été signée en janvier 2023. Elle met l'accent sur le soutien aux territoires voisins et partenaires en lien avec la signature de nouveaux contrats de coopération territoriale. Outre l'accueil d'entreprises, l'agence accompagne également l'action des communes (immobilier d'entreprises, requalification de friches, identification de foncier, etc.).

La coopération territoriale se renforce

Après le premier contrat Connect signé avec l'agglomération de Libournais (La Cali), trois nouveaux partenariats ont été noués avec la Communauté de communes de Montesquieu (septembre 2022), la Communauté de communes du Sud Gironde (octobre 2022) et avec la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) en février 2023. L'ambition est de sortir des frontières administratives et de créer des synergies avec les territoires voisins pour rééquilibrer le territoire en termes d'emplois et de pôles d'activités économiques.



Signature du **contrat de coopération avec la Communauté de communes du Sud Gironde** en octobre 2022



Projet cœur Aéroparc à Mérignac, par le Groupement Quartus, BLP architectes, TN+ paysagistes.

Une meilleure connaissance du territoire

Les données économiques du territoire, issues de plusieurs outils de veille économique, sont désormais consolidées dans un datahub.

Des Chartes du développement durable pour les entreprises

Trois chartes (projets vertueux, chantiers vertueux, pratiques vertueuses) ont été présentées à l'occasion de l'événement « Embarquez pour le village industriel de demain ». Ces guides pratiques (biodiversité, eau et qualité des sols, mobilités durables, matériaux et économie circulaire, énergie et bien-être), visent à fédérer industriels, entreprises, acteurs du territoire, élus et citoyens. 18 entreprises ont signé ces chartes.



7^e métropole de France avec
77 000 entreprises
réparties sur 28 communes

Entreprendre, un nouveau portail numérique dédié aux entreprises

Environ 80 offres de services ont été recensées, réparties en 9 thématiques : la recherche immobilière et foncière et l'urbanisme, les réseaux et les raccordements, la gestion des déchets, les transports, l'accompagnement aux transitions, les marchés publics, l'emploi et la formation, l'aide à la promotion, l'économie sociale et solidaire.



20 M€ investis
pour la croissance des entreprises
en 2022 versus 10 M€ en 2021



202 000 m² d'immobilier
économique livrés en 2022

DES SOLUTIONS INNOVANTES, ÉCOLOGIQUES ET RESPONSABLES

Faire face à la raréfaction du foncier disponible et aux impératifs écologiques, tout en proposant des solutions d'implantation attractives et créatrices d'emplois, c'est le défi à relever. Requalifier des zones d'activités, donner une seconde vie à des friches industrielles, accélérer l'économie de la transition, soutenir l'innovation, tout cela fait partie des solutions innovantes déployées avec l'ensemble des acteurs.

Requalification de zones d'activité : tests à Bordeaux Nord

Pour répondre aux demandes de foncier, une solution consiste à valoriser des terrains déjà artificialisés comme les parkings ou les zones de stockage. Bordeaux Nord constitue le premier test. Deux axes : repenser les aménagements publics de cette zone d'activité « vieillissante », travailler de nouvelles offres immobilières publiques ou privées. Le parking du centre routier et le secteur sud de la zone d'activités ont aussi été retenus.

Réindustrialisation : Hydrogène de France à Blanquefort

Bordeaux Métropole a accompagné le groupe Ford dans le devenir et la réindustrialisation du site où se trouvait son ancienne usine depuis 1973. Cet accord prévoit notamment le transfert de propriété au bénéfice de Bordeaux Métropole du terrain nu de 12,7 ha, dit « terrain des circuits ». Spécialisée dans la production de piles à combustible de forte puissance, Hydrogène de France sera la première à s'y implanter, fin 2023. Le site pourrait accueillir une centaine d'emplois industriels nouveaux. Le reste de la zone, en cours de commercialisation par la Métropole, permettra de programmer les opérations d'aménagement en 2024.

Usine **Hydrogène de France**
à Blanquefort, Patriarche architectes



Encourager l'innovation

En novembre 2022, Bordeaux Métropole est entrée, à hauteur de 2 M€, dans le fonds régional de soutien aux entreprises innovantes IRDInov 3. Doté de 46 M€, ce fonds soutient des innovations dans les domaines de la santé, du numérique, de la transition écologique et énergétique ou de l'aéronautique.

Faire émerger de nouveaux domaines d'activités créateurs d'emplois

En complément, Bordeaux Métropole soutient chaque année à hauteur de 3 M€ des actions initiées par des technopoles, agences de l'innovation, pôles de compétitivité, clusters et événements économiques dans le domaine de la santé, du spatial et de l'aéronautique, de la construction bois, du numérique...

De meilleures conditions de travail pour l'enseignement supérieur et recherche

D'un montant de plus de 400 M€, la vaste opération Campus s'est poursuivie avec la livraison de plusieurs équipements majeurs :

- Août 2022**
aménagement sur le **secteur Béthanie** à Talence
- Octobre 2022**
livraison du **pôle de vie Carreire** à Bordeaux
- Janvier 2023**
aménagement de la **liaison douce inter-quartiers** sur le campus de Carreire
- Septembre 2023**
ouverture de la **nouvelle bibliothèque universitaire Droits et Lettres** à Pessac

En parallèle, les études de conception du secteur d'aménagement Montaigne-Montesquieu sont en cours de finalisation et celles du secteur Doyen Brus sont lancées.

LE PATRIMOINE NATUREL : UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

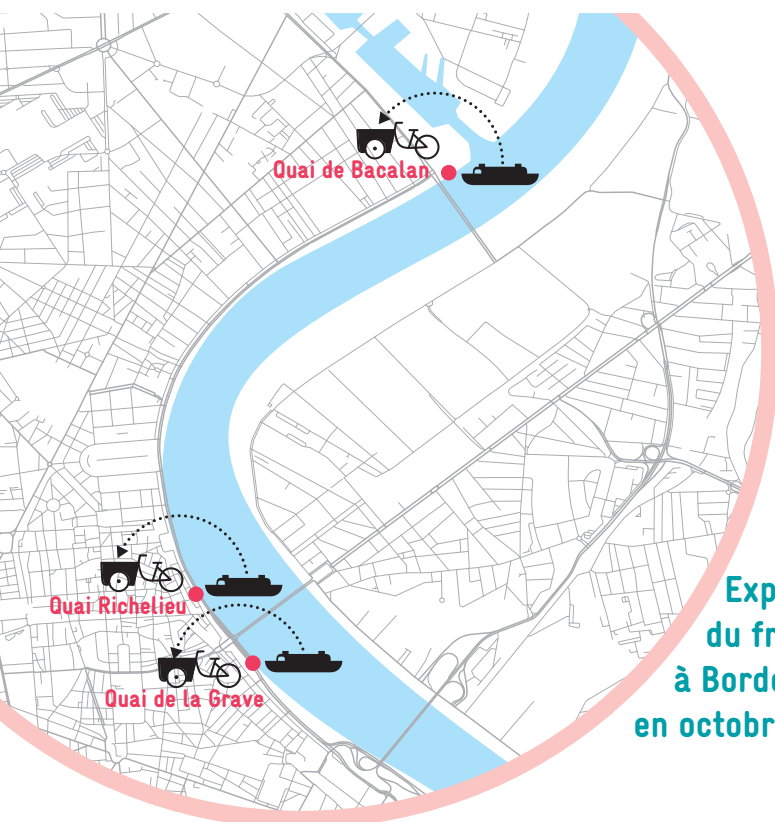
Le fleuve ainsi que les espaces agricoles, naturels et forestiers composent l'identité même de la Métropole. Ils sont essentiels à son activité économique et contribuent à son équilibre environnemental.

Le Schéma directeur des équipements fluviaux

Adopté en septembre 2022, ce document stratégique et opérationnel décline l'ambition en matière de tourisme fluvial, de nautisme, de mobilité fluviale des personnes et de logistique fluviale urbaine. D'ici 2025, au moins une douzaine d'équipements seront livrés ou adaptés : pontons, électrification des embarcadères du quai des Chartons à Bordeaux, extension Bat3 en amont du pont de pierre.

Le fleuve : une voie de transport alternatif

Le fret fluvial permet notamment de réduire les émissions de carbone et de fluidifier les déplacements en diminuant la congestion routière. Les marchandises sont acheminées par le fleuve et le dernier kilomètre est réalisé par vélo cargo. En octobre 2022, une première expérimentation a permis de mieux cerner les enjeux techniques. Trois zones de déchargement situées à Bordeaux ont été ciblées pour débarquer de la marchandise issue de différents types d'activités économiques.



Expérimentation
du fret fluvial
à Bordeaux
en octobre 2022



Agriculture : 45 actions pour préserver les espaces naturels et agir sur la santé

Les espaces agricoles, naturels et forestiers couvrent 51 % de la surface totale de la métropole. En février 2023, la stratégie adoptée a été officiellement reconnue Projet Alimentaire de Territoire (PAT) par le ministère de l'Agriculture au Salon de l'Agriculture à Paris : un programme de 45 actions concrètes autour de la production agricole, des circuits courts et de proximité, de l'alimentation saine, de qualité et durable, ainsi que de l'éducation, la sensibilisation et la valorisation.



148 exploitations
agricoles

QUATRE OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE GRANDE AMPLEUR

Bénéfiques à l'ensemble des communes, les Opérations d'intérêt métropolitain (OIM) désignent de grands territoires présentant des enjeux majeurs d'aménagement territorial, de transition écologique et de développement économique. Toutes réalisées en partenariat, elles ont vocation à valoriser le patrimoine naturel, à développer de nouveaux espaces publics et à renforcer l'usage des mobilités actives et des transports publics.



① OIN Bordeaux-Euratlantique

L'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux-Euratlantique, est l'une des plus vastes opérations d'aménagement de France avec plus de 730 ha sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac.

Actualité 2022

26 000 m² de bureaux ont été livrés pour accueillir le siège de la Caisse des Dépôts et Consignations et la concertation pour la création de la 3^e ZAC Bègles-Garonne a été lancée.

Objectif 2030

30 000 emplois et 50 000 logements.

② OIM Bordeaux Aéroparc

Entourant l'aéroport, le projet s'étend sur 3 371 hectares et sur 3 communes (Mérignac, le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles). L'opération d'aménagement Bordeaux Aéroparc-Aéroport s'étend sur 2 500 hectares.

Actualité 2022

50 000 m² d'activités ont été livrés en 2023. À terme, le site Cockpit se veut être une vitrine de l'aéronautique, du spatial et de la défense.

Objectif 2030

50 000 emplois.

③ OIM Bordeaux Inno Campus (BIC)

Sur 1500 hectares, ce projet s'étend sur les communes de Bordeaux, Pessac, Talence, Gradignan, Mérignac. Il est également porté par deux universités, l'État, le CHU, le Crous et Domofrance. Ce périmètre compte aujourd'hui 72 000 étudiants, 48 500 emplois, dont 4 200 chercheurs publics, les trois quarts de l'offre hospitalière de la métropole (7 sites hospitaliers) et la moitié des entreprises incubées en Nouvelle-Aquitaine.

Actualité 2022-2023

> 52 000 m² d'activités ont été livrés en 2023, réunissant trois types d'activités : santé, recherche et innovation.

> Sur l'ancien site de Thalès à Pessac, le nouveau parc AMPeRIS vient d'être inauguré. 11 000 m² de locaux ont été livrés sur un programme qui en compte 16 000 m² autour d'un campus de la cybercriminalité et de la société Thetrys. Ce nouveau pôle d'innovation accueillera à terme 20 entreprises ainsi que 700 emplois.

Objectif 2035

10 000 logements, dont près de 3 000 logements étudiants, la création de 10 000 emplois et l'accueil de 10 000 nouveaux étudiants.

④ OIM Arc Rive Droite

Dernière née, l'opération s'étend sur les 11 communes de la rive droite : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bouliac, Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont, Saint-Louis-de-Montferand et Saint-Vincent-de-Paul. Elle se structure autour des filières économiques de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire.

Actualité 2022

Le site industriel Lafon à Bassens a été acquis en novembre 2022. Plusieurs entreprises innovantes y sont déjà installées.

Objectif 2030

7 000 emplois supplémentaires.

SOUTIEN DE GRANDES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Bordeaux Métropole soutient le dynamisme de ses écosystèmes et les innovations qui préfigurent l'économie de demain, tout en veillant à un développement responsable. Opérateur majeur, elle accompagne, soutient et impulse de nombreux projets et initiatives en appui de l'ensemble des secteurs économiques, aux côtés des structures et réseaux dédiés (clusters, pôles de compétitivité...).



Hydrogène

Bordeaux Métropole a accompagné le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) dans la formalisation d'une candidature à l'appel à projet ZIBAC (zone industrielle bas carbone) qui doit permettre aux entreprises industrielles de la zone industrialo-portuaire d'engager des stratégies de décarbonation, de maintenir leur compétitivité et de continuer à se développer.



Santé

La mue de l'hôpital militaire Robert Piqué à Villeneuve-d'Ornon se poursuit. Le site devrait accueillir à moyen terme de nouvelles activités économiques et notamment un campus santé en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine.



Agro-alimentaire

Un pôle d'excellence alimentaire a vocation à être créé sur le site du Marché d'intérêt national MIN de Brienne d'ici 2024.



Cyclo-logistique

L'e-commerce et les flux inter-établissements génèrent près de 97 000 livraisons par jour. Le développement de cette filière doit permettre de décongestionner la circulation et de réduire les émissions polluantes. De premiers partenariats ont été signés, notamment avec le Groupe La Poste.



Aéronautique, spatial et défense

Deux nouvelles opérations d'aménagement économique au Haillan (« 5 chemins ») et à Saint-Médard-en-Jalles (« Galaxie 4 ») pour accueillir des entreprises de la filière Aéronautique, Spatial et Défense.

POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie sociale et solidaire (ESS) concerne 14 % de l'emploi privé métropolitain, soit 34 200 emplois. **Voté en juillet 2022, un plan d'action structure l'aide de la Métropole en direction de nouvelles filières : logistique zéro carbone, économie circulaire, écoconstruction et habitat, économie de proximité.**

4 associations lauréates du Prix Coup de cœur

Le Prix Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire a attribué 5 000 € à chacun des trois porteurs de projets lauréats : les associations La Pannière & Co (service de blanchisserie), Éco-agir – Replay (collecte et valorisation de jouets usagés), toutes deux agrées chantiers d'insertion, et l'association Pépites (ressourcerie d'objets de seconde main). L'association Né.e.s pour agir (une nouvelle offre de collecte et de surcyclage des produits) a reçu le Prix spécial du jury « Christian Valadou ».



Atelier de réparation de vélos Recup'R à Bordeaux

IKOS : le futur village du réemploi des objets de seconde main

L'accompagnement de ce projet porté par neuf acteurs associatifs et entreprises est à la fois foncier et économique. Bordeaux Métropole va mettre un terrain à disposition sous la forme d'un bail longue durée. Le projet a été labellisé Pôle territorial de coopération économique (PTCE) par le secrétariat d'État à l'ESS. En guise de préfiguration, une boutique de réemploi (500 m²) a été ouverte sur la Promenade Sainte-Catherine à Bordeaux centre.

Schéma de Promotion des Achats Publics Éco-responsables

Approuvé en mai 2021, ce Schéma définit les attentes en matière de commande publique (soutien à l'économie sociale et solidaire, insertion sociale, innovation, etc.) Tout achat dès 40 000 € HT (90 000 € HT antérieurement) devra comporter des clauses environnementales : en 2021, 40 % des marchés étaient concernés ; en 2022, ce seuil est passé à 65 %.



76 %
des marchés intègrent des **clauses sociales**



65 %
des marchés intègrent des **clauses environnementales**

Environ **50 %**
des entreprises sont des **TPE/PME** ;
ce qui représente **839 sociétés**
et un montant total de marchés publics de **100 M€**



UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Bâtir, ensemble, une destination reconnue de tourisme responsable : l'objectif premier de Bordeaux Métropole est de bâtir une destination de tourisme durable, soucieuse du développement économique local et de la protection de l'environnement, de ses touristes comme de ses habitants.

Faciliter le tourisme fluvial

Une nouvelle phase de travaux de raccordement électrique des embarcadères Jefferson et Lafayette sur les quais de la Garonne à Bordeaux a débuté en mai 2023, pour permettre l'installation de bornes électriques. Cette offre de service est destinée aux paquebots fluviaux et aux petits navires maritimes en escale sur les pontons. Cette opération s'inscrit plus globalement dans la stratégie en matière de tourisme adoptée par la Métropole au printemps 2022.



30 %

de professionnels adhérents à l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole ont intégré une démarche durable.

L'objectif est d'atteindre 50 % en 2024 et 80 % en 2026



Match de rugby du XV de France face à la Georgie

Bordeaux Métropole, désignée « hôte de la Coupe du Monde de Rugby »

À ce titre, cinq matchs auront lieu sur le territoire en septembre 2023. Parmi les initiatives : un village rugby gratuit pouvant accueillir 10 000 personnes, l'engagement citoyen de 200 volontaires, un plan de mobilité d'envergure pour transporter 60 % des spectateurs au stade (transports en commun et mise à disposition de vélos).

JO 2024 : sur la route de la flamme olympique

Bordeaux Métropole participe aux Jeux Olympiques de Paris 2024 comme « Collectivité Hôte » du tournoi olympique de football. Aux côtés de la ville de Bordeaux, de la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) et de la ville de Saint-Émilion, Bordeaux Métropole va accueillir le relais de la flamme olympique.

Électrification des pontons pour le tourisme fluvial



SERVICES PUBLICS

GESTION
DES CRISES

RÉGIE
DE L'EAU

ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS ET CULTURELS

BIENS COMMUNS

Pour une métropole
des services publics
et la préservation
des biens communs

INCLUSION
NUMÉRIQUE

FORÊTS

SOLIDARITÉ

DÉCHETS

CONSIGNES
DE TRI

Nouvelles étapes



Septembre 2022

livraison de la nouvelle piste d'athlétisme du **stade Pierre-Paul-Bernard** à Talence

Novembre 2022

4^e édition d'**AGINUM** (Agir pour l'Inclusion Numérique)

Janvier 2023

audit de **sécurité des services numériques urbains**

Novembre 2022

vote de la stratégie de **Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations** (GEMAPI)

Janvier 2023

L'Eau Bordeaux Métropole, une régie publique opérationnelle

RÉSULTATS



9,7 M€/an

soit + 70 %, pour la gestion des **milieux aquatiques** et la prévention des **inondations**



6 057

composteurs individuels distribués au 1^{er} semestre 2023



+ 8 000 entrées

par semaine à l'**UCPA Aqua Stadium** à Mérignac dont 3 000 clubs et écoles



180 000

visites par mois sur le nouveau **site internet de Bordeaux Métropole**



- 8%

de production de **déchets ménagers** par habitant, soit **512 kg/an/habitant**, en 2022



142 900 €

versés à 18 associations œuvrant pour l'**inclusion numérique**

Janvier 2023
simplification des
consignes de tri

Février 2023
ouverture de
l'**UCPA Aqua Stadium**
à Mérignac

Mai 2023
Mise en ligne du **nouveau
site de Bordeaux Métropole**
et ouverture du portail de
démarches en ligne

Janvier 2023
ouverture d'un **nouveau
centre de tri** à Bègles

Mars 2023
vote de la future **taxe GEMAPI**,
effective en janvier 2024

Juin 2023
création de la première
**réserve citoyenne
métropolitaine**

BIENS COMMUNS

2022-2023

panorama métropolitain des actions et des résultats



Actions sociales et solidaires

1 200 personnes bénéficiaires des sessions
de **médiation numérique**

1,4 million d'euros mobilisés pour les
victimes des intempéries de juin 2022



Tremplins

Accueil d'**événements sportifs
internationaux** (Tour de France, Decastar,
Coupe du monde de rugby, etc.)

UCPA Aqua Stadium : conçu pour
l'obtention du classement « **Grand
équipement** » de la **Fédération Française
de Natation** (FFN)

Bordeaux Métropole retenue parmi les
9 lauréats français (sur 23 candidatures
présentées) du programme européen
« **100 villes climatiquement neutres
et intelligentes d'ici 2030** »

20 équipements sportifs de la Métropole
labellisés « **Centre de Préparation aux
Jeux** » pour accueillir les athlètes des JO
2024

MAÎTRISER LES RESSOURCES EN EAU

Après avoir délégué pendant 30 ans son service de l'eau à une entreprise privée, Bordeaux Métropole a décidé de le prendre en charge. Cela comprend l'ensemble des missions de pilotage, de gestion, de production et de distribution de l'eau potable avec l'ambition d'un service exemplaire, humain, innovant et performant.

L'Eau Bordeaux Métropole : la régie publique est opérationnelle

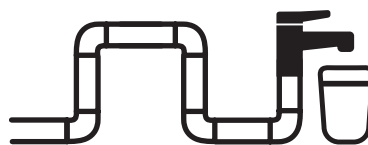
Depuis le 1^{er} janvier 2023, la régie de l'Eau Bordeaux Métropole est désormais le nouvel opérateur du service public d'eau potable, de l'assainissement non collectif et de l'eau industrielle. Cette gestion en régie publique permet de réinvestir chaque euro, sans considération de profit. Au 1^{er} janvier 2026, la régie prendra en charge la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement collectif et des eaux pluviales.

La qualité du service au meilleur prix

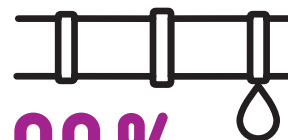
Ce changement n'a eu aucune incidence pour les 300 000 abonnés et 800 000 usagers, qu'il s'agisse du prix de l'eau (légèrement en dessous de la moyenne nationale) ou de son accès. Une politique tarifaire sociale et environnementale, à l'étude, accompagnera ces objectifs.

La protection de la ressource

L'eau que nous buvons provient des nappes souterraines. L'enjeu est désormais d'améliorer l'équilibre entre les besoins et la ressource en maîtrisant mieux les consommations (incitation aux économies d'eau) et en limitant les pertes du réseau.

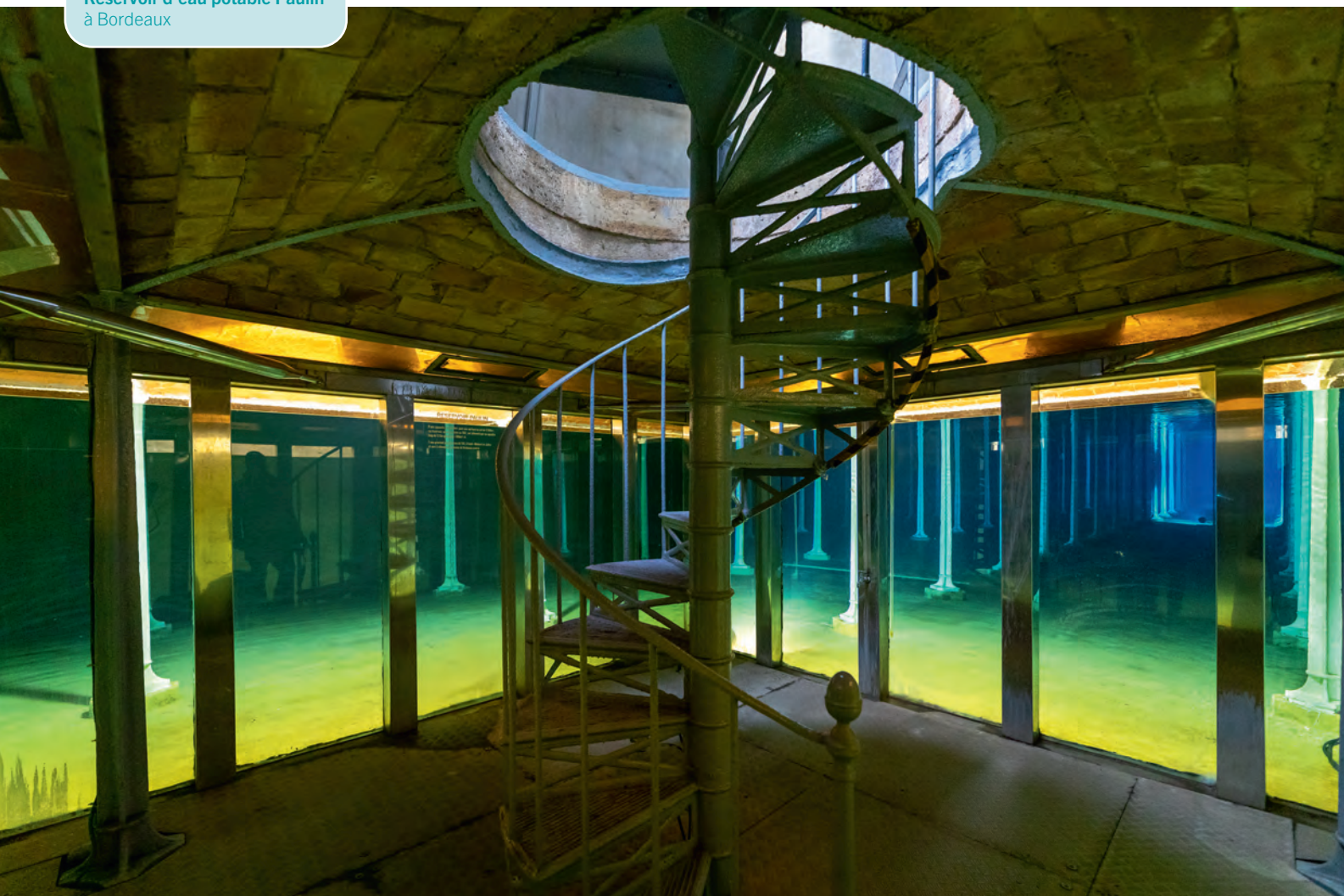


3 138 km
de réseau d'eau potable



90 %
des fuites d'eau
sont réparées dans les 72h
sur 4 000 détectées /an

Réservoir d'eau potable Paulin
à Bordeaux



FAIRE FACE AUX CRISES

La protection des ressources naturelles est devenue une urgence pour faire face au changement climatique (sécheresses, inondations, incendies, etc.). Cela passe par plus de responsabilité et de vigilance. Il faut également impliquer, expliquer pour pouvoir agir individuellement et collectivement.

Protéger le massif forestier

Pendant l'été 2022, les incendies en France ont détruit 72 000 hectares de forêt, dont 30 000 en Gironde. Bordeaux Métropole a mis à disposition des sapeurs-pompiers du matériel opérationnel (bulldozers pour participer à la création de pare-feux, climatiseurs, ventilateurs pour le centre d'accueil...). Via son délégué Keolis Bordeaux Métropole, plusieurs bus ont contribué à l'évacuation des résidents de l'EHPAD Les Sycomores à Saint-Symphorien.

En cours d'élaboration, le futur plan forêt établira une stratégie de préservation. Il réunit les associations naturalistes, les syndicats de sylviculteurs, les communes, les collectivités, les observatoires, les conservatoires, l'enseignement supérieur et de la recherche.

Première réserve citoyenne métropolitaine

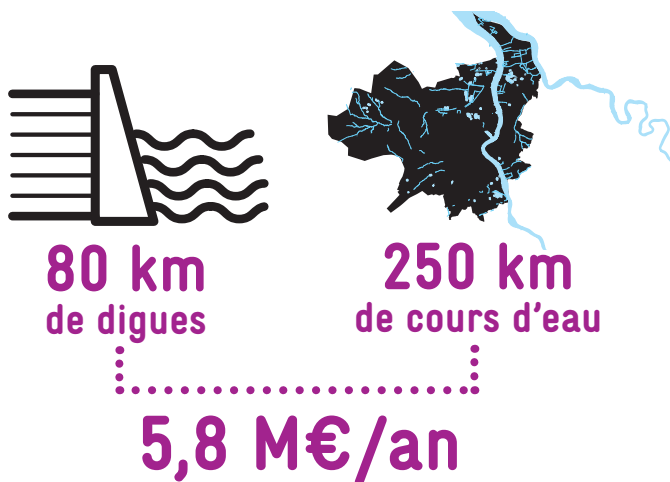
Le 20 juin 2023, Bordeaux Métropole a constitué sa première réserve citoyenne. C'est une première en France à cette échelle. Dès juillet, les 100 premiers bénévoles sélectionnés ont débuté leur formation aux risques majeurs. Intégrée au Plan intercommunal de sauvegarde, cette réserve a vocation à intervenir en collaboration étroite avec les communes et les services de secours, dès le printemps prochain, lors de missions de sensibilisation et d'appui (canicules, inondations, intempéries...).



Les 100 premiers bénévoles de la réserve citoyenne métropolitaine ont des profils variés, à l'image des habitants métropolitains

Réduire les risques d'inondation

La Métropole est soumise à l'influence des fleuves (Garonne et Dordogne) et de l'océan. Lors d'orages violents, le risque d'inondation par ruissellement pluvial est accentué par l'urbanisation. Comment réduire les risques? Par l'entretien des digues et des cours d'eau, par la restauration des écosystèmes aquatiques naturels et par la sauvegarde des zones humides. Au cours des 6 dernières années, un budget de 34,8 millions d'euros a permis la mise en œuvre de la politique GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Votée en mars 2023, une taxe GEMAPI sera instaurée à partir de janvier 2024 pour couvrir les besoins de financements supplémentaires.



Un fonds de solidarité pour les habitants et agriculteurs

Les 20 et 21 juin 2022, des épisodes de forte grêle ont touché l'ouest de la Métropole, entraînant de nombreux dégâts. Bordeaux Métropole a débloqué un fonds exceptionnel de solidarité d'un montant d'1,45 million d'euros pour aider les 4 communes les plus touchées : Eysines, Le Taillan-Médoc, Martignas-sur-Jalle et Saint-Médard-en-Jalles. 150 000 € ont également été attribués aux agriculteurs sinistrés.

RÉDUIRE ET TRANSFORMER LES DÉCHETS

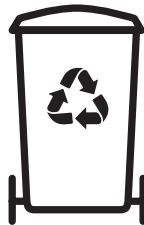
La moitié des déchets jetée dans les bacs noirs pourrait être réutilisée, en particulier les emballages et papiers, les restes alimentaires et les végétaux. Réduire les déchets à la source et valoriser ceux qui peuvent l'être, tel est le défi collectif des années à venir. Les résultats sont encourageants : en 2022, la collecte des déchets via les bacs noirs était à son plus bas niveau depuis 2010.

Objectif collectif : réduire et valoriser les déchets

Le Plan stratégique Déchets 2022-2026 porte plusieurs ambitions : la simplification des consignes de tri, la réduction des fréquences de collecte et l'évolution des centres de recyclage. Deux objectifs à retenir : la réduction de 15% par an et par habitant des déchets ménagers d'ici 2030 par rapport à 2010 et la valorisation de la matière (recyclage, compostage des biodéchets, etc.) d'au moins 65% des déchets d'ici 2035.

Tri : des consignes simplifiées

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri sont simplifiées : tous les papiers et emballages ménagers sont à déposer dans le bac de tri (bac vert ou bac vert et jaune). Une campagne d'information a été menée auprès de 430 000 foyers.

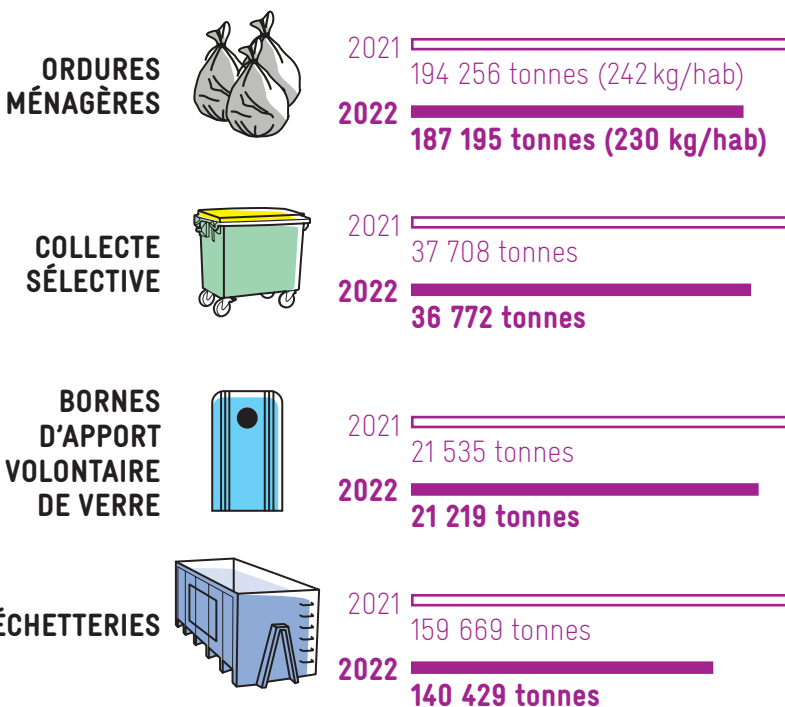


36 772 tonnes
soit 45 kg/an/habitant en 2022.
(quantité d'emballages et de papiers collectés via les bacs de tri et donc valorisés)

Expérimentation : sept bornes pour biodéchets à Mérignac

L'expérimentation a débuté en juin 2022. Sur les 2 800 foyers situés dans un rayon de 150 m, 750 y participent. En un an, les 22 tonnes de biodéchets collectés ont permis la fabrication de compost utilisé comme engrais. L'extension de ce dispositif permettra de réduire au moins d'un tiers le volume de la poubelle noire.

Déchets collectés



En 2022, 54% de l'ensemble des déchets collectés ont été valorisés énergétiquement





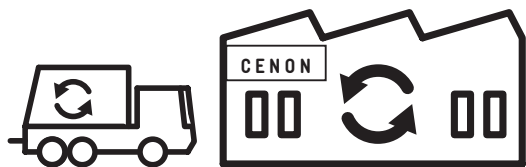
Centre de tri de Bègles

À Bègles, un nouveau centre de tri

Il permet de trier le surplus d'emballages collectés depuis le 1^{er} janvier 2023. Avec ses lignes de tri automatisées très performantes, c'est un des plus modernes d'Europe. L'investissement est de 35 millions d'euros. Le tonnage de collecte sélective est ainsi passé de 50 000 tonnes par an à 65 000 tonnes.

À Cenon, des déchets réutilisés pour chauffer les habitations

Cette Unité de valorisation énergétique (UVE) récupère l'énergie produite par l'incinération des déchets et la réinjecte dans le système de chauffage urbain. La production de cette UVE permet de chauffer l'équivalent de 15 800 logements. Grâce aux travaux de modernisation, terminés en septembre 2022, l'UVE de Cenon est le 1^{er} site en France avec des niveaux de rejets atmosphériques les plus bas d'Europe.



124 000 tonnes /an
de déchets ménagers traités en 2022
Soit les besoins énergétiques
de 15 800 logements en chauffage
et 20 000 habitants en électricité

Traitement des déchets : vers plus de coopération territoriale

En mars 2022, une étape importante a été franchie : Bordeaux Métropole, les intercommunalités voisines et les Syndicats de gestion des déchets ménagers girondins se sont accordés sur le principe d'une gouvernance partagée du traitement des déchets. En juin 2023, l'étude pour créer une entité juridique spécifique et commune a été lancée pour, demain, gérer les unités de valorisation énergétique du territoire.



Propreté urbaine

Le recrutement de 18 agents de propreté et 3 chefs d'équipes supplémentaires, répartis sur les 16 communes où la propreté est assurée par la Métropole.

ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS : UN BIEN COMMUN

La pratique sportive de chacun et l'apprentissage de la nage sont des enjeux de santé publique. Le sport, tout comme la culture, est aussi un formidable vecteur d'intégration, de vivre ensemble et d'attractivité. Pour toutes ces raisons, à l'approche de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques 2024, plusieurs équipements sportifs et culturels d'intérêt métropolitain ont fait peau neuve.

5 équipements sportifs d'intérêt métropolitain

Bordeaux Métropole assure la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement de cinq équipements sportifs : le stade Pierre-Paul-Bernard à Talence, l'UCPA Aqua stadium à Mérignac, la Maison des Iris à Lormont, le Stade Matmut Atlantique à Bordeaux et l'Arkéa Arena à Floirac.

Le stade Pierre-Paul-Bernard a bénéficié d'une rénovation de grande ampleur. Sa nouvelle piste de 400 m a été inaugurée lors du Décastar, meeting international d'épreuves combinées en septembre 2022. Le nouveau pôle administratif et sportif, inauguré en septembre 2023, comprend une piste d'échauffement, une salle de musculation et de restauration, des vestiaires et bureaux pour les associations, mais aussi un dojo.

L'UCPA Aqua Stadium : un centre aquatique pour tous !

Situé à Mérignac, ce nouvel espace, ouvert en février 2023, est destiné autant aux habitants de la Métropole, associations, clubs sportifs locaux qu'aux athlètes de haut-niveau. Il a été conçu selon une démarche de Haute Qualité Environnementale : la géothermie (échange de calories avec le sous-sol) fournit 30 % des besoins en énergie. Le reste est issu du réseau de chaleur urbain en biomasse (bois). Il est équipé de panneaux photovoltaïques. Le traitement de l'eau et son recyclage devrait permettre une économie de 10 000 m³ par an.

Le nouveau centre aquatique à Mérignac, c'est



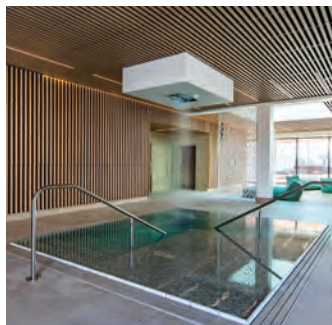
Un bassin olympique

D'une longueur de 50 m (modulable en zones de 25 m), il comprend 10 couloirs de nage entourés de gradins pouvant recevoir jusqu'à 1 200 spectateurs lors des grandes compétitions sportives



Un bassin nordique

Un bassin extérieur de 25 m de long et qui comprend 5 couloirs



Un espace bien-être

composé de deux salles de hammam, une grotte de sel, un bassin de motricité et bain froid. À l'extérieur, un sauna panoramique et un bain à remous complètent cet espace.



Des salles de fitness

équipées d'un plateau cardio-musculation, d'une box cross-training, d'une salle de RPM et de deux salles de cours collectifs



Des bassins ludiques

avec rivière et jets d'eau, une pataugeoire reliée à une aire de jeux pour les tout-petits, un toboggan intérieur pour tous les âges et un bassin d'apprentissage



Épreuve du Décathlon 2022 à Talence

Le Plan piscine métropolitain

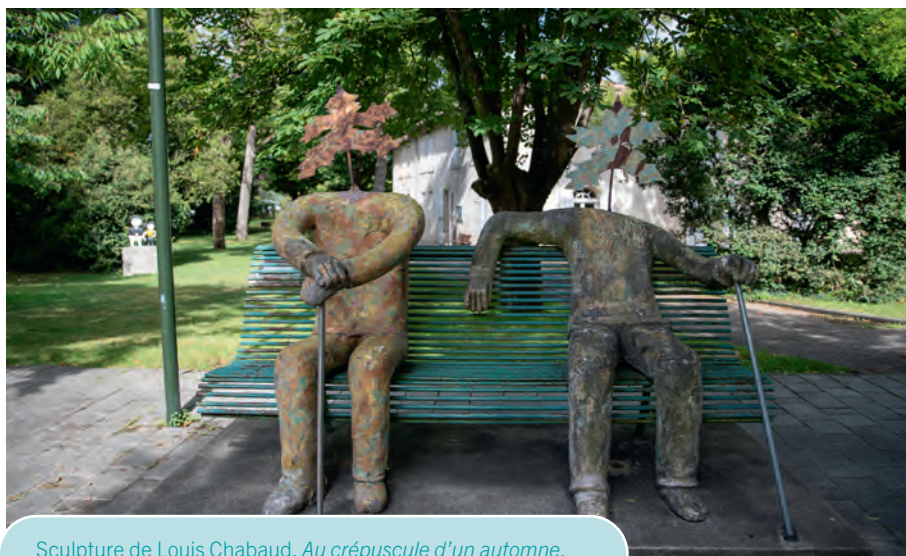
Bordeaux Métropole accompagne la rénovation et la construction de piscines municipales dans le cadre du déploiement du Plan piscine métropolitain. Au total, ce sont 40 millions d'euros qui sont investis pour construire 7 nouvelles piscines et en rénover 6 d'ici 2026. En 2023, deux équipements ont été livrés : l'UCPA Aqua stadium à Mérignac et la piscine Elodie Lorandi à Cenon.



Une piscine à moins de 15 minutes de chaque habitant d'ici 2026.

2 équipements culturels d'intérêt métropolitain

L'accès à la culture pour le plus grand nombre est un enjeu essentiel. Chaque année Bordeaux Métropole organise l'Été métropolitain, proposant 150 rendez-vous, pour la plupart gratuits. Par ailleurs, Bordeaux Métropole assure l'entretien, l'aménagement et le fonctionnement de deux lieux culturels phares : Le Carré-Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles et le musée de la Création Franche à Bègles, premier musée public exclusivement dédié à l'art brut et apparentés en France, avec une collection de 20 000 œuvres. Début 2023, le musée a été labellisé par le Ministère de la Culture « musée de France ». Il fait actuellement l'objet d'un vaste projet de rénovation et d'extension dont les travaux ont démarré au premier trimestre 2023.



Sculpture de Louis Chabaud, *Au crépuscule d'un automne*, musée de la Création Franche à Bègles

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Le numérique, ses outils et ses services, occupent désormais une place majeure dans la vie quotidienne. Si le numérique facilite l'accès aux services en ligne ou la participation aux concertations publiques, il peut aussi être source d'exclusion et de risques. L'enjeu est d'accompagner l'acculturation numérique pour construire un territoire de solidarité numérique.

Sur Internet, un accès simplifié à l'information et aux services

Le nouveau site Internet propose un accès direct aux services, une meilleure compréhension de la Métropole et de ses actions. Il intègre également un portail de démarches en ligne qui centralise tous les services numériques. Il est possible d'y créer un compte pour suivre ses demandes effectuées en ligne. Enfin, le site « entreprendre » facilite la vie des entreprises, leurs démarches quotidiennes, leur développement ou accompagne leurs projets d'implantation et d'innovation.

Le réseau Aladdin pour aider les personnes en difficulté

Plus de 1 700 personnes ont suivi en 2022 des ateliers gratuits sur l'e-mail, l'identité numérique et la sécurité en ligne. Ce projet est destiné à des personnes précaires, isolées, fragilisées, vivant sous le seuil de pauvreté (17%), des personnes réfugiées ou des mineurs non accompagnés. Plus de 30 structures de médiation numérique sont membres du réseau Aladdin, dont 23 associations soutenues par Bordeaux Métropole.

Cybersécurité : une vigilance accrue

En octobre 2022, un Cybermois a été organisé pour sensibiliser les agents métropolitains et communaux (environ 19 000 personnes) aux risques cyber.

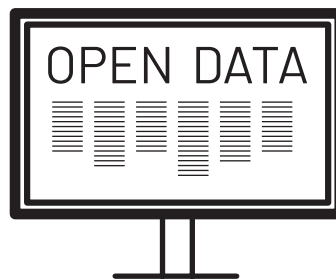
La fibre pour tous

L'accès physique au réseau de télécommunications (faible couverture, zones blanches, etc.) s'est largement amélioré. Le déploiement de la fibre grand public touche à sa fin ainsi que celui de la 5G. 94 % des locaux (logements, entreprises...) des 28 communes sont désormais éligibles à la fibre.



Rendez-vous annuel des acteurs de la solidarité numérique, Aginum a poursuivi ses actions et initiatives de lutte contre la fracture numérique.

En parallèle, en 2022, plus d'une centaine d'acteurs sociaux (assistants sociaux, médiateurs, conseillers numériques, volontaires service civique, ...) ont été formés à la médiation numérique, ils peuvent ainsi mieux accompagner les personnes en difficulté avec le numérique.



+14% de datas publiées par rapport à 2021 (mobilité, citoyenneté, territoire, société), pour un total de **353 jeux de données à fin 2022**
22 000 utilisateurs et **42 000 sessions** ouvertes par mois
152 600 pages vues sur le portail Open data

DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

Un ambitieux programme d'équipements vise à améliorer la qualité de vie de chacun, qu'il s'agisse de l'accès à un logement de qualité, à l'emploi, à des transports collectifs, à des services publics ou à un environnement sain. Rapportés ici à l'année, les choix d'investissement s'inscrivent ainsi dans une stratégie à moyen et long terme, au service des transitions, de l'attractivité de la Métropole et des générations futures.

Investissements 2022 par grand domaine

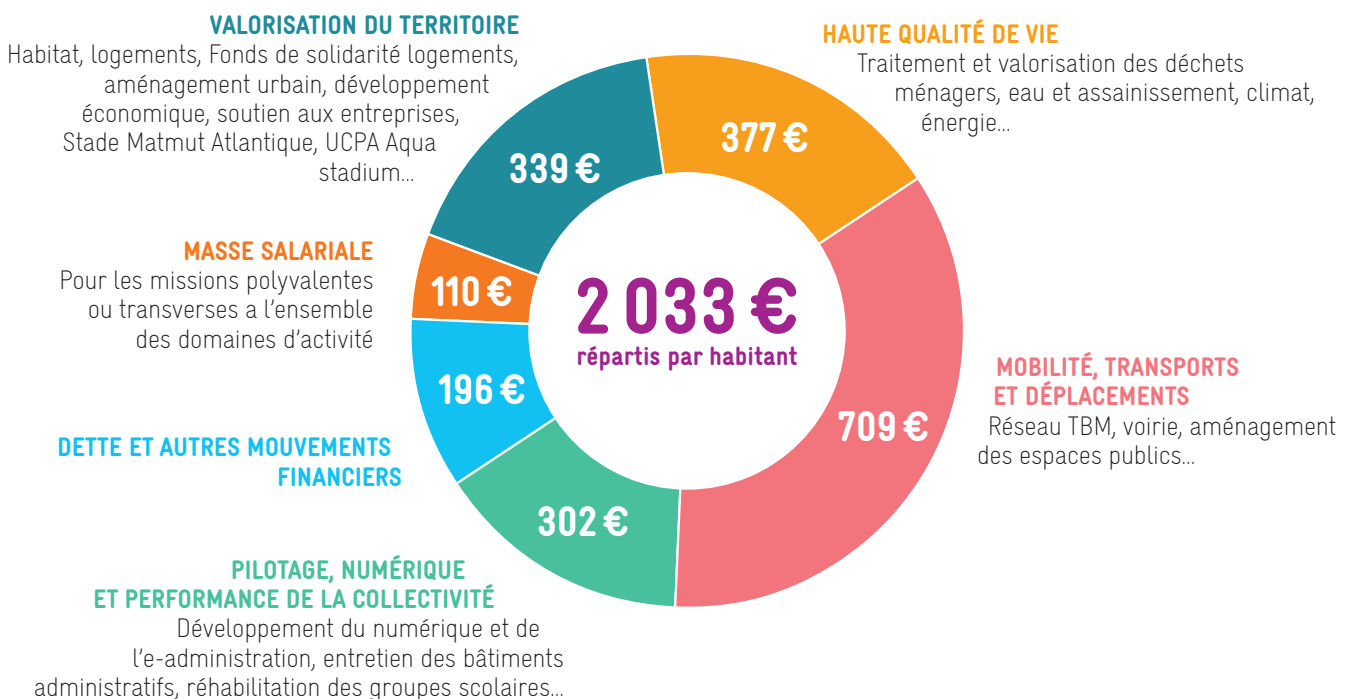
573 M€ de dépenses d'investissement dont 44 % pour les déplacements.

257 M€ ont été consacrés à la mise en œuvre de solutions de **mobilités** dont 129 M€ pour les transports en commun (desserte de la zone aéroportuaire, Bus express, acquisition de bus, restructuration du dépôt bus Lescure), 126 M€ pour la voirie (pont Simone-Veil, les pistes cyclables, rocade).

189 M€ ont été dépensés afin de **valoriser le territoire** : 60 M€ en faveur de l'habitat, du logement et du renouvellement urbain, 49,08 M€ pour l'aménagement urbain (opération Mérignac-Soleil, Brazza, Garonne-Eiffel, Bassins à flot), 25 M€ pour le rayonnement métropolitain (dont 9,8 M€ pour l'UCPA Aqua stadium à Mérignac) et 20 M€ pour la croissance des entreprises et du territoire.

64 M€ ont été dédiés à la **qualité de vie** avec 35 M€ pour l'eau et l'assainissement (ouvrages eaux usées, travaux de raccordement), 12 M€ pour la collecte et le traitement des déchets ménagers (nouvelle usine de tri à Bègles, acquisition de matériel) et 6 M€ pour l'énergie et le climat (dont la mise en œuvre du réseau de chaleur du Grand Parc).

Investissements 2022 par habitant



Conception graphique

Franck Tallon

Rédaction

Catherine Malaval – neotopics

Direction de la Communication

Photographies

Anaïs Sibelait : p 8, 56

Arthur Pequin : p 16-17, 20, 25, 26 n°5, 33, 34, 36,
49 Dassault-Mérignac, 58, 59

Charlotte Barbier : p 32, 49, 57, 60, 61

Christophe Goussard : p 26 n°4, 49, 62

Jean-Baptiste Menges : couverture, p 11, 12, 13,
15, 21, 23, 26 n°1-2-3, 28-29, 35, 36, 39, 44, 51,
52-53, 59, 61

Luc Chery – La Fab : p 38

Maitetxu Etcheverria : p 14, 22, 25, 40-41

Min – Bordeaux Brienne : p 49

Olivier Panier des Touches : p 50

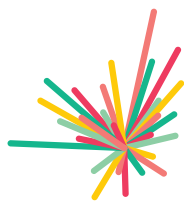
Vincent Monthiers : p 4-5, 38, 47

Impression

Atelier d'impression Bordeaux Métropole

60 exemplaires

septembre 2023



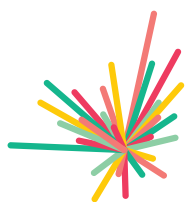
**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaule

33045 Bordeaux cedex

05 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaule
33045 Bordeaux cedex
05 56 99 84 84
bordeaux-metropole.fr

